



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

807156

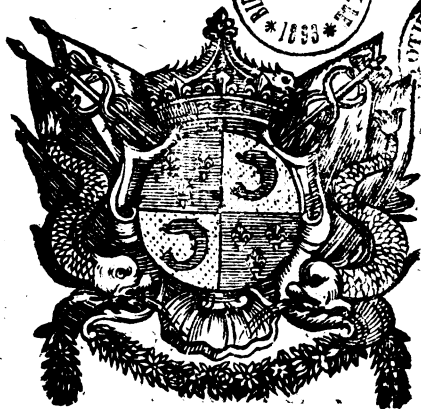
MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN.

JANVIER 1696.



A PARIS,

Chez MICHEL BRUNET, Grand' Salle
du Palais, au Mercure Galant.

ON donnera toujours un Volume
nouveau du *Mercuré Galant* le
premier jour de chaque Mois, & on le
vendra Trente sols relié en Veau &
Vingt-cinq sols en Parchemin.

A PARIS,
Chez G. DE LUYNE, au Palais, dans
la Salle des Merciers, à la Justice.
T. GIRARD, au Palais, dans la Grande
Salle, à l'Envie.
Et MICHEL BRUNET, Grand'Salle
du Palais, au *Mercuré Galant*.

M. D C. XCV I.

Avec Privilege du Roy.



A V I S.

Quelques prieres qu'on ait faites jusqu'à present de bien écrire les noms de Famille employez dans les Memoires qu'on envoie pour ce Mercure, on ne laisse pas d'y manquer toujours. Cela est cause qu'il y a de temps en temps quelques uns de ces Memoires dont on ne se peut servir. On réitere la mesme priere de bien écrire ces noms, en sorte qu'on ne s'y puisse tromper. On ne prend aucun argent pour les Memoires, & l'on employera tous les bons Ouvrages à leur tour, pourveu qu'ils ne desobligent personne; & qu'il n'y ait rien de licentieux. On

A ij

A V I S.

prie seulement ceux qui les envoient,
& surtout ceux qu'i n'écrivent que
pour faire employer leurs noms dans
l'article des Enigmes, d'affranchir
leurs Lettres de port, s'ils veulent
qu'on fasse ce qu'ils demandent.
C'est fort peu de chose pour chaque
particulier, & le tout ensemble est
beaucoup pour un Libraire.

Le Sieur Brunet qui debite pr-
senterment le Mercure, a rétabli les
choses de maniere qu'il est toujours
imprimé au commencement de cha-
que mois. Il avertit qu'à l'égard des
Envois qui se font à la Campagne,
il fera partir les paquets de ceux qui
le chargeront de les envoyer avant
que l'on commence à vendre icy le
Mercure. Comme ces paquets seront
plusieurs jours en chemin, Paris ne
laissera pas d'avoir le Mercure

A V I S.

long-temps avant qu'il soit arrivé dans les Villes éloignées, mais aussi les Villes ne le recevront pas si tard qu'elles faisoient auparavant. Ceux qui se le font envoyer par leurs Amis sans en charger ledit Brunet, s'exposent à le recevoir toujours soit tard par deux raisons. La première parce que ces Amis n'ont pas soin de le venir prendre si tost qu'il est imprimé, outre qu'il le sera toujours quelques jours avant que l'on en fasse le debit, & l'autre, que ne l'envoyant qu'après qu'ils l'ont lu eux. & quelques autres à qui ils le prestent, ils rejettent la faute du retardement sur le Libraire, en disant que la vente n'en a commencé que fort avant dans le mois. On évitera ce retardement par la voye dudit Sieur Brunet, puis qu'il se charge de faire

A iij

A V I S.

les paquets luy-mesme, & de les faire porter à la Poste ou aux Messagers, sans nul interest, tant pour les Particuliers que pour les Libraires de Province, qui luy auront donné leur adresse. Il fera la mesme chose generalement de tous les Livres nouveaux qu'on luy demandera, soit qu'il les debite, ou qu'ils appartiennent à d'autres Libraires, sans en prendre pour cela d'avantage que le prix fixé par les Libraires qui les vendront. Quand il se rencontrera qu'on demandera ces Livres à la fin du mois, on les joindra au Mercure, afin de n'en faire qu'un mesme paquet. Tout cela sera executé avec une exactitude dont on aura lieu d'estre content.



MERCURE
GALAN

JANVIER 169



ON fait en tout temps
des Prières pour le
Roy, mais il n'y en
a point où tous les
vœux des François se renou-
velent avec plus d'ardeur
pour la santé & prospérité de
A iij

8 MERCURE

ce Prince , que dans celuy-
cy. Le commencement d'une
année est un sujet pour luy
en souhaiter encore un grand
nombre, & qui soient accom-
pagnées de tout le bonheur
dont les grandes qualitez le
rendent digne. Nos vûës sont
peut-estre interessées, puis-
que ce Monarque est le sou-
tien de la France, & que tous
ses soins ne vont qu'à rendre
les Peuples heureux; mais il
est permis d'estre intéressé de
cette sorte, & c'est toujours
travailler pour conserver à la
terre, ce que le Ciel luy a

GALANT. 9

jamais accordé de plus parfait. Les Vers que vous allez lire, feront voir ces vœux exprimez avec tout le zele que peuvent avoir des Sujets pour un Souverain qui meriteroit de commander à tout l'Univers.

PRIERE

POUR LE ROY.

Grand Dieu, qui tenez
dans vos mains
Le sort du plus grand des Hu-
mans,
Ecartez tous les maux où luy-
mesme il se livre.

10 MERCURE

*Parmy ses soins laborieux
Conservez ses jours précieux.
Qui défend vos Autels est bien
digne de vivre.*

*Daignez encor sur son Auguste
Fils*

*Etendre vostre Providence.
De cette noble Tige il sort de si
beaux Lis ;*

*Versez sur eux une douce in-
fluence.*

*LOUIS armé seul contre tous
Soutient une juste querelle.
Tous contre luy, bien moins que
contre vous,*

*Formez une Ligue rebelle.
Dissipez leurs projets , fortifiez
son bras ;*

GALANT. 11

*Qu'il mette enfin ses Ennemis
par terre,
Et terminant une funeste guerre,
Faites, Seigneur qu'après tant
de combats,
Las d'entasser victoire sur vi-
ctoire,
Il regne en paix dans le sein
de la Gloire.*

Cette Priere est de M^r de
Héricourt, l'un des Acade-
miciens de l'Academie Roya-
le de Soissons.

Il s'est fait depuis peu de
temps à Avignon, une Feste
solemnelle, dont vous trou-

12 MERCURE

verez la description dans la
Lettre que je vous envoie.

A MONSIEUR DE...

Vous attendez, *Monsieur*,
de mes nouvelles, me voicy
arrivé depuis peu de jours. Je n'ay
pas oublié la parole que je vous
donnay en prenant congé de vous,
Et je la tiens d'autant plus vo-
lontiers, que ce que j'ay à vous
écrire le merite mieux. Je me croi-
rois bien dédommagé des fatigues
de mon voyage, si on faisoit ail-
leurs des Fêtes solemnelles pareil-
les à celles qu'on fit hier aux Pe-

GALANT. 13

nitens Gris de cette Ville. Je n'eusse
jamais cru qu'en un lieu saint,
qui ne respiroit que la pieté, on
vist tant d'agrémens. Le sujet
mesme en estoit tout à fait singu-
lier. On y fit la Translation du
Saint Sacrement, par ordre de
M^r l'Archevêque de cette Ville,
pour renouveler la memoire d'un
prodige arrivé icy dans la Cha-
pelle de ces Penitens depuis près
de trois siecles. Je suis seur qu'un
homme aussi pieux que vous l'estes,
& qui s'est fait un si grand plai-
sir de m'y faire observer bien des
fois la pieté & la religion du Roy
touchant nos adorables Misteres,

14 MERCURE

me sçaura bon gré que ce soit icy la premiere nouvelle que je luy donne depuis mon départ de Paris; & cette nouvelle vous sera d'autant moins suspecte, que l'Amy qui vous l'écrit est volontiers un peu incrédule. Je pouvois m'en tenir à la Relation qu'un Abbé de qualité, plein de zele & de droiture, vient de faire imprimer icy; mais j'ay bien voulu par moy-même m'instruire du fait, en lisant les Titres authentiques qui en font foy, & dont les expressions simples & naïves ont un air & un caractère de vérité tout à fait persuasif. Je prens la chose d'un peu

GALANT. 15

loin , par la liaison nécessaire qu'elle a avec ce qui se passa sous le regne de Louis VIII. Ce Prince l'an 1226. après trois mois de Siege s'estant rendu maistre d'Avignon, où les Heretiques Albigeois s'étoient cantonnez, voulut par une espee d'amende honorable reparer les outrages. qu'avoient fait à Jesus Christ les ennemis jurez du Saint Sacrement, en assistant luy-même revêtu d'un sac conteur de terre, ceint d'une corde, la teste nue, & le flambeau à la main, à une Procession solennelle; où se trouva le Cardinal de Saint Ange, Legat à Latere, que le Pape

16 MERCURE

Gregoire IX. avoit envoyé exprès pour accompagner le Roy dans son expedition, & où Pierre de Corbie, de l'Ordre de Cluny, Evêque d'Avignon, porta le Saint Sacrement le 14 de Septembre de la même année, à une Chapelle hors de la Ville, sous le titre de la Sainte Croix. L'exemple de ce pieux Monarque ramena à son devoir toute la Ville, qui avoit favorisé les Heretiques, & donna commencement dès l'année 1226. à une devote Compagnie, sous le titre des Penitens Gris, ou de la Confrairie des Disciplinez, de laquelle il est probable qu'ont pris

naissance toutes celles qui se sont depuis establies dans la Chrestienté ; puisque suivant l'opinion de Varillas , la plus ancienne n'est que depuis l'an 1234. & selon le Pere Maimbourg , depuis l'an 1260. L'Evesque leur donna des Regles que le Legat confirma , & la ferveur des Citoyens , que leur Evesque avoit obligez d'aller par penitence reciter tous les Vendredis les Pseaumes de la Penitence , dans cette Chapelle , les porta si loin , qu'outre les rudes disciplines dont ils y chastioient souvent leurs corps , ils voulurent encore sur l'exemple du Roy , qui les toucha vivement ,

Janvier 1696. **B**

18 MERCURE

Et qu'ils reconnoissent pour Fonde-
 seur de leur Confrairie, se revestir
 d'un sac tel que le Prince l'avoit
 porté, Et qu'ils portent encore au-
 jourd huy, Et allerent passer tous
 les jours, Et presque les nuits en-
 tieres, à y adorer le S. Sacrement;
 ce qui déterminâ le Prelat à or-
 donner qu'on l'y tiendroît exposé
 jour Et nuit à perpetuité, pour
 rendre d'éternelles actions de grâces
 du changement si prompt Et si uni-
 versel d'une Ville qui venoit de
 donner retraite à l'Herésie; Et
 comme cette ferveur ne se rallentit
 point dans la suite des temps, les
 Papes, les Evêques, les Arche-

vesques autorisèrent l'Exposition
perpetuelle du Saint Sacrement
dans cette Chapelle; mais le Ciel
voulut bien luy mesme l'autoriser
par un prodige éclatant. Avignon
est tout entouré de rivières, & la
Chapelle des Penitens Gris est mes-
me bastie sur le Canal de la Sor-
gue, & comme le 29. de Novem-
bre 1433 les playes extraordina-
res firent déborder les eaux, il en
entra une si grande quantité dans
cette Chapelle, que les deux Chefs
de la Confrairie craignānt que l'eau
ne s'élevât jusqu'au Tabernacle, où
étoit exposé le S. Sacrement, reso-
lurent d'y entrer le 30. pour le faire

B ij

20 MERCURE

transporter ailleurs, au cas qu'il y eust quelque danger; mais ils trouverent que les eaux qui estoient montées à droit & à gauche le long des murailles à la hauteur de quatre pans, s'estoient partagées, & laissoient au milieu un passage libre & sec, qui conduisoit jusqu'à l'Autel où estoit le S. Sacrement; & par surcroist de merveilles, tous les environs de l'Autel qui estoient à plein pié & à niveau de la Chapelle, estoient pareillement sans eaux & tout secs. Les eaux mesme de part & d'autre le long des murailles, venoient en pente jusqu'au chemin qu'elles lais-

soient libre, & formoient un talus, ou comme s'explique l'ancienne Relation, une espece de toit. Ces deux Confreres, après avoir satisfait leur pieté, & adoré l'Auteur de cette merveille, en allerent donner avis à beaucoup d'autres des leurs. Il y en eut douze qui les suivirent, dont l'un s'explique luy-même de la sorte dans l'Authentique qu'on garde dans les Archives de la Chapelle. Nous autres qui estions bien douze, vîmes tous le miracle, & pour en estre plus certains, nous allâmes querir quatre Freres Mineurs, de quels les

22 MERCURE

trois estoient Docteurs en Theologie, & l'autre estoit Bachelier, & firent la preuve. Le jour après que les eaux se furent écoulées, & que tout le monde entra en foule dans la Chapelle, chacun fut témoin oculaire que les Livres, les Papiers, les Nappes, & les autres meubles qui estoient sous l'Autel, ne furent nullement mouillez, & que la moitié des bancs, à égalité des autres, qui furent tous remplis d'eau, demeura si seche, que creusant même sur l'heure le bois avec un couteau, & par dehors & par dedans, on ne s'apperceut pas

du moindre vestige d'humidité.

Ce prodige augmenta beaucoup la devotion des Fidelles, & elle s'est maintenue jusqu'à aujourd'huy. Cependant, comme M^r l'Archevêque faisant sa visite pastorale le 18 Juillet 1694. eut vû qu'on tenoit exposé le Saint Sacrement dans une niche de pierre assez propre au costé de l'Evangile, & d'autre part que leurs Titres estoient tres-bons, il ordonna qu'on en feroit la translation, & qu'on l'exposeroit nuit & jour à perpetuité au milieu de l'Autel, suivant l'usage present de l'Eglise. Les Confreres, pour

24 MERCURE

concourir aux pieuses intentions de leur sage Prelat , voulurent celebrer cette Feste avec toute la solemnité & la magnificence possible le 30 de Septembre 1695. qui fut le jour en l'année 1431. auquel le miracle des eaux arriva. Ils commencerent par faire faire une Niche de la derniere propreté; elle est de noir d'Ebene aux colonnes Corinthiennes , dont les chapiteaux , & tous les autres ornemens sont d'argent cizelé, d'un travail fort delicat. Cette Niche qui est de l'invention de l'habile M Piras , est entourée de nuées rayonnantes , chargées avec beaucoup

sup d'art & sans confusion, de groupes d'Anges & de Cherubins, qui font un tres. bel effet. La decoration de la Chapelle répondoit à la propreté de l'Autel, chargé d'argenterie. On y entre par une longue & belle Gallerie, qui conduit à une espeece de Salon exagone; l'un & l'autre estoit en compartimens dans le plat fond, & aux deux costez, le tout orné de Tableaux choisis, de glaces de Miroir, & de divers autres ouvrages d'Orfevrie doree, avec un bel arrangement, & beaucoup de symetrie. Dès l'entrée jusqu'à l'Autel tout estoit mieux éclairé, & par.

Janvier 1696.

C

26 MERCURE

iculièrement l'Autel où le Saint Sacrement devoit estre exposé. M^r l'Abbé Delphino, Vicelegat, dont on ne loüe pas moins icy la pieté exemplaire que son intégrité & sa vigilance dans l'exercice de sa dignité, voulut, après avoir fait l'honneur aux Confreres de s'associer à leur Compagnie, faire luy-même cette Ceremonie auguste. Il vint celebrer la Messe dans leur Chapelle, après quoy on fit une Procession solennelle au son des Trompettes, & parmy la simphonie & les accords d'une Musique excellente, M^r le Vicelegat sous un Dais porté par Mrs

le Viguier & les Consuls, alla prendre le Saint Sacrement dans l'ancien Tabernacle, & à la fin de la Procession le plaça dans cette Niche, qui estoit au milieu de l'Autel. Il se rendit ensuite l'aprèsdînée à la Chapelle, pour y assister au Sermon que fit M^r l'Abbé Bocqui, Chanoine de Saint Didier. Son Discours prononcé de la meilleure grace du monde, fut solide, juste & touchant. Il donna une très haute idée de cette Translocation par rapport à celle de l'Arche dans le Temple de Salomon, & il montra que le Seigneur estant dans ce lieu magnifique comme

C ij

28 MERCURE

sur un Trône de gloire & de grace, nous devions en approcher avec respect & avec confiance. Son texte même faisoit une allusion si naturelle avec cette Niche dont je vous ay parlé, qu'il sembloit estre fait exprès. *Intule. Iuncti Sacerdotes Arcam consideris Domini in locum suum subter alas Cherubim.* On termina la Feste par la benediction du Saint Sacrement, où l'on chanta un *Moiet*, dont les paroles toutes propres au sujet, & fort favorables pour la Musique, donnerent lieu à l'habile Maître à qui on l'avoit fait composer à

Rome, d'y faire des Recits char-
mans, toujours soutenus, & en-
tremez de simphonies, dont je
vous avoüe que je fus enchanté.
Je passe les bornes d'une Lettre,
mais pardonnez, Monsieur, à
un Amy, qui après avoir pris
tant de plaisir à cette Feste, croit
qu'il peut vous en donner quelques
momens, par le recit fidelle qu'il
vous en fait. On m'appelle à
l'heure que j'écris pour aller pren-
dre la benediction dans cette Cha-
pelle; où les Contens dureront
pendant l'Octave.

On vient de me faire parer
d'une Epigramme Latine sur

30 MERCURE

ce grand prodige , que je
pense que vous sêrez bien-
aise de voir.

*Suspendit Jordani aquas , dum
permeat Arca :*

*Ad te , Christe , viam pensilis
unda dedit.*

*Quæ quondam Domini cognove-
rat unda vel umbram,
Non nosset Dominum , quem
videt illa , suum ?*

Voicy l'Imitation de cette
Epigramme , en nostre Lan-
gue.

GALANT. 31

Quand l'Arche dut passer, par
respect le Jourdain.

Fit remonter ses eaux, & s'arresta
soudain.

L'eau suspendue en l'air, Sei-
gneur, vous fait hommage,
Et pour aller à vous nous ouvre
le passage.

Si cet insensible Element,
Par l'ombre & la figure a reconnu
son Maître,

A-t-il pû ne le pas connoître
Lors qu'il l'a vû réellement ?

Vous prenez trop d'inter-
est à la gloire de nos Lis, pour
ne vous pas faire un plaisir

C iij

32 MREURE

d'estre informée de tout ce
qui regarde leur origine Cette
matiere a esté déjà traitée
dans plusieurs de mes Lettres,
& j'ay cru devoit vous faire
encore part de ce qui suit.

R E' P O N S E
*en forme de Dissertation
sur l'origine des Fleurs
de Lis.*

A Monsieur de Cipieres.

DE quelques termes
obligeans dont vous
vous serviez, Monsieur, pour

me demander l'analyse de vos sentimens sur les Lis, dispensez moy de vous obeir. La chose passeroit ma force, & vous ne devez pas souhaiter plus que je ne dois, non seulement parce que chaque opinion a ses Partisans, que je ne condamne pas ; mais encore parce qu'avec autant de politesse, & de capacité que vous en marquez, peu de personnes suffisamment éclairées, voudront vous soumettre à leur examen.

C'est sans doute sur ce que j'ay dit des Enseignes où

34 MERCURE

Francus, Roy des Gaules, quarante ans avant l'Ere Chrétienne, eleva un Lis, que vous voulez une Analyse, qu'il faut tirer de l'Histoire & de la tradition pour vous satisfaire, & vous expliquer ce qui me persuade que l'origine des Ecussons de nos Rois, estoit connue longtemps avant les Morres, Charlemagne, & les Tournois.

Vous demandez, Monsieur, où Tritheme a pris ce qu'il dit de Francus, qui n'est pas celui qu'on feint estre venu du Siege de Troye, qui malgré Ho-

mere & Virgile ne fut qu'une belle imagination, si nous en croyons ce qui nous reste des Oeuvres de Dion de Prusse, qu'il soutint il y a seize cens ans, dans un Discours sur ce sujet, mais bien un des Rois Sicambriens qui gouvernoient les Gaules avant Jesus-Christ, selon Hunibalde qui en a écrit sous Clovis, & que Tritheme a abrégé dans le quinzième siècle. ce qui luy a donné le malheur de passer dans le nostre, pour un Auteur de paradoxe, contre l'assurance que devoit à ses

36 MERCURE

Ecrits la proximité des temps de son Exemplaire, & quoy qu'ait pû operer l'Abbé Sigismond pour garantir de reproches l'intégrité de son Confrere.

Ainsi, quand j'ay rapporté sur sa foy ce qu'il a laissé sur celle d'un autre, l'heureuse conjecture dont vous me faites l'honneur de me feliciter, doit elle estre suspecte, étant aussi avantageuse à la France, qui a lieu de se plaindre qu'on accuse de supposition ceux qui traitent de ses premiers temps, qu'on ne revoque en

doute que par l'excès de leur narration, comme on pourra faire dans les siècles à venir de ceux qui auront écrit sur la grandeur immense du Règne de Louis le Grand.

Faites donc grace à Trithème, à Sigebert, & louez Hunibalde, de nous avoir donné la connoissance de nos Lis avant Charlemagne où vous les fixez, & par consequent longtems avant Louis VII. dans l'onzième siècle, dont M^{re} de Sainte Marthe assurent que les Sceaux ont esté les premiers marquez d'une

38 MERCURE

Fleur de Lis, ses Predeceffeurs n'y mettant que leur Image vêtue royalement, comme j'ay remarqué l'avoir vû dans le Cachet de Saint Louis, qui regnoit au siecle fuivant; ce qui ne doit pas insinuer qu'elles ne fussent d'usage auparavant, sur tout dans les Oriflambes & Enseignes, puisque des Auteurs hors d'intérêt de cacher la verité l'ont assuré, & que la tradition en a esté une autre preuve aussi forte que leurs Ecrits.

Que diriez-vous, monsieur, si je vous apportois le senti-

ment de Goropius, Medecin de Charle-Quint, qui écrit hardiment que Japhet, du temps de Noé, porta les trois Fleurs de Lis, qu'il donna aux François dont il estoit Souverain. Ce seroit à luy à qui il faudroit demander où il a pris ce beau conte, & où mesme alors on parloit de François, cent quarante ans après le Deluge.

Je passe à la Tradition, elle vaut souvent l'Histoire, parce qu'elle conserve les choses d'homme à homme, qu'elle est une Bibliotheque vivan-

401 MERCURE

te, où l'on apprend par le sentiment uniforme de tous, ce que les Livres renferment, & ne communiquent qu'à peu de personnes.

C'est dans les Enseignes de Clovis & avant son Baptême qui fut l'an 500. de Jesus Ch. que la Chronique de Naucier veut que les trois Ctapauts ayent esté miraculeusement changez en Lis: ce qui a fait dire il y a deux cens ans à Gaguin dans ses Annales, *Perseverante ad hanc meam etatem fama, vulgatum accepi, fuisse Regibus Francs, Bufones tres,*

*Nobilitatis quidem insigne ; sed
 Clodoveo sacris initiato demissum ;
 Cælo esse id quod nunc Reges
 gestant Lilia aurea , quibus sub-
 est , Cæli sereni color , quem azu-
 ram Franci dicunt. Opinion*
 dont a esté Duhaillan , ainsi
 que Paul Emile dans ses An-
 nales, où il rapporte que ce ne
 furent pas trois Crapauts, mais
 trois Couronnes , qui furent
 echangées en Lis , & Bellefo-
 rest veut qu'ils aient esté ap-
 portez par un Ange à un Her-
 mite dans la Forest de Saint
 Germain , où depuis a esté
 fondée l'Abbaye de Joye en
 Janvier 1696. D

42. MERCURE

Val, en memoire eternelle
d'un aussi singulier present.

Gerson, Chancelier de Paris, dans le quatorzième siècle les veut données à la France par Saint Denis. Vivaldus dans son Triomphe des Lis, Chassanée, Gilbert de Varennes, & Petransata; celuy cy dans son Livre *Tessera Gentilizia*, & celuy là dans son Armorial, les font rendre à Charlemagne par un Ange, dont pourtant Gregoire de Tours, Eginard, Ammoin de Fleury, & Flodoard ne disent rien.

Voilà une partie de ce qui concerne la tradition des Lis, qui ne vous permet pas d'en rabaisser l'origine à l'onzième siècle, quand tous les Peuples les ont connus dès le quatrième, où les Enseignes & les Drapeaux, les Sceptres & les Couronnes, les Vestemens & jusqu'aux Représentations sepulchrales en ont esté ornez, témoin le Tombeau de la Reine Fredegonde, qui mourut dans le cinquième siècle, que le Pere Dom Mabillon, un des plus sçavans de nos jours, assure n'avoir point esté fait après coup.

D ij

44 **MERCURE**

De les aller prendre du temps de Noé, Goropius nous meneroit aussi loin, que Sandoïal, Evêque de Pampe-lonne, menoit Charles-Quint, en remontant la continuité de ses Ancestres par cent dix-huit generations jusqu'à Adam. Ce premier n'avoit pas comme le second, son intérêt à flater, néanmoins je ne le sçaurois croire.

Si les Crapauts avoient esté véritablement les Armes de nos Rois, au lieu qu'ils ne l'ont esté que de quelques Princes de la Gaule Belgique,

GALANT. 45

dont le terroir gras & humide abonde en ces reptiles, je ferois assez du sentiment de ceux qui croient que les Sculpteurs, Graveurs & Peintres, auroient fait prendre des Crapauts mal faits & gastez par la vetusté, pour des Lis, qu'on auroit ajustez avec autant de symetrie que nous les voyons aujourd'huy. On pretend même que dans l'Eglise de Saint Sorrin, d'un de nos Faubourgs, cette opinion y trouve sa preuve, dont le President Fauchet, Anselme de Gemblours, Sigebert, & M^r Chifflet ne

font pas d'estime.

Les Lis dont vous parlez dans vostre Lettre qu'on tire de l'union des trois Sceptres d'Austrasie , Normandie & Bourgogne , liez ensemble dans la main de Dagobert I. de qui est la Medaille du cinquième siecle qui le represente ainsi, sont expliquez dans une Dissertation du Pere Heskenius, où il les fait ressembler à la Plante nommée Iris; que les Allemans nomment *Lyfelhum*, c'est à dire Fleur de Lis, ajoutant qu'on les fit d'or, parce que cette

Fleur est jaune, qu'on les mit en champ d'azur, parce qu'elle naist dans les eaux dont la couleur tire sur le bleu , & qu'elle a esté cruë originaire du Ciel, parce que les Latins l'ont nommée *Lilium Caeleste*.

Par cette Medaille, qui est la seule dont on puisse vraisemblablement tirer nos Lis, les voila au dessus du huitième Siecle, où les Capitulaires de M^r Baluze, & un Manuscrit de la Bibliothéque du Roy, écrit par l'ordre de Charles le Chauve, en ornent la Couronne de ce Monar-

48 MERCURE

que. La negligence des temps qui se sont écoulés depuis, nous a sans doute dérobé les plus anciennes, en cas que nos Ancestres, sur l'exemple des Grecs & des Romains, eussent fait fraper de ces Monumens précieux, qui peuvent s'estre perdus, ou par la fonte qu'on aura faite du métal, s'il a esté au plus haut degré de fin, ou par le peu de soin à les garder, si le trop bas alliage les a jettés dans l'empirance, pour user des termes de cet Art.

Un autre sentiment, à la
verité

verité moderne, est que le
 Lis a pris la figure du fer d'u-
 ne pique, nommée Francis-
 que, qui pourroit bien estre
 le Lis dont vous dites que
 César fait mention. La des-
 cription qu'en fait Agathias
 seroit trop longue, & ne sert
 de rien à mon sujet, si ce n'est
 qu'au cas que la figure se ti-
 rast d'une arme offensive,
 comme par ce Vainqueur des
 Gaules, on pourroit croire
 que les Lis des Enseignes de
 Francus avoient esté faits sur
 ce modele, autant que sur

Janvier 16, 6.

E

50 MERCURE

celuy qu'auroit pû fournir la Nature.

Ainsi , Monsieur , craignant la Tradition , doutant du miracle , j'aime mieux m'en tenir à ce que j'en ay avancé , que la terre a produit la premiere origine des Lis , qui parurent dans les Drapeaux de ce Prince des Sicambriens , qui a précédé ceux qui l'estoient des François , & qu'on tenoit de sa race , selon le témoignage de Fortuné , Evêque de Poitiers , qui écrit à Charibert , Roy de Paris.

GALANT. 51

*Cum sis progenitus clara de
gente Sicamber.*

Entre tant d'opinions différentes , tant d'Auteurs anciens & modernes , n'auray-je point la liberté de conjecturer que celuy qui donna le nom à la France , merite aussi l'honneur de luy avoir donné, selon Paradin , la plus belle fleur pour Armoirie? Le Lis est celle des Rois , selon S. Gregoire de Nazianze, qui la nomme Fleur Royale, & Clement Alexandrin, la Fleur des Fleurs. Le Sauveur s'y compare , *Ego flos campi* &
E ij

52 MERCURE

lilium convallium. Jofephe en fait le plus bel ornement du Temple; & Herodote l. 1. & Strabon l. 16. nous affurent que les Rois d'Affirie la mettoient au haut de leurs Sceptres. Le Lis est le fimbole de la pureté & de la blancheur, & c'est peut-estre ce qui le fit prendre aux Gaulois, dont on prétend que le nom vienne du mot Grec, qui veut dire *Lait*, à cause de la conformité de leur teint avec la couleur de ce bel ornement de nos Jardins.

Sur ce que vous dites, Mon-

fleur, que les Enseignes n'ont esté chez les Romains qu'une botte de foin, une main au bout d'une pique, une teste ou une queue de cheval, comme chez les Turcs, & non pas des draps de soye, ou de laine, peintes ou brodées, je prendray, s'il vous plaist, la liberté de vous dire, que ces fortes d'Enseignes n'ont pas esté de dessein, mais d'occurrence & de hazard, comme la queue de cheval des Turcs, qui vient de ce qu'en une Bataille, où l'Armée d'un Sultan estoit en déroute, un Bacha

E iij

54 MERCURE

manquant de Drapeaux pour rallier ses Soldats , d'un coup de sabre emporta la queue traînante de son cheval , l'éleva au bout d'une pique, rassembla ses Troupes, redonna sur les Ennemis , & leur arracha la victoire d'entre les mains : ce qui vous obligera à changer de sentiment, quand vous aurez surtout réfléchi que les Aigles, l'S. P. Q. R. les Couronnes, les Testes d'Empereurs, le Ki & le Ro; la Croix, & le Labarum de Constantin, qui sont trois Lettres Grecques K. P. & Σ.

entrelassées , doivent nécessairement avoir été peintes ou brodées , ainsi que la Louve, le Cheval, le Minotaure, le Sanglier, qui ont varié dans les Enseignes Romaines jusqu'à la seconde année du Consulat de Marius , qui les fixa aux Aigles.

Si vous vouliez agréer que je passasse hors de l'Italie, nous trouverions que les Perses & les Medes , au témoignage de Xenophon Liv. I de son Hist. & suivant Philostrate sur Temistocle, portoient un Aigle d'or, dans un Dra-

E iiij

56 MERCURE

peau blanc ; les Corinthiens le Pegase, les Atheniens une Chouëtte, les Messeniens, ces Peuples qui fonderent Zancle, aujourd'huy Messine, la seconde année de la vingt-septième Olimpiade, la consonne M, les Lacedemoniens leur Λ . les Rhodiens une Rose ; ceux de Delphes un Dauphin, comme ceux de Judée une Palme, qu'il est de nécessité qui ayent esté peintes ou brodées, dans les Drapeaux, dont l'etymologie, selon M^r du Cange, marque un morceau de drap. Ainsi bien

loin que les Enseignes des
siecles éloignez n'ayent pas
égalé les nostres, je croy qu'el-
les les surpassoient par la ma-
tiere & par l'ouvrage; & que
Sigebert & Tritheme peuvent
estre crus, quand ils mettent
un Lis dans celles de Francus,
second fils d'Anthaire, Roy
des Gaules, prés de quarante
ans avant la naissance du Sau-
veur, qui aura donné l'origi-
ne à ceux de l'Ecu de nos
Rois dans les Batailles, dont
on aura depuis composé &
perfectionné leurs Armoi-
ries.

58 MERCURE

D'où il sera par conséquent fort aisé de conclurre que ce n'est pas des Tournois, Carroufels & Jeux Equestres que sont venus les Lis, puis que ce n'est que du onzième siècle que la Chronique de Tours apprend que Geoffroy, Comte d'Anjou, en fut le véritable Auteur en France, d'où l'Histoire Bizantino assure mal, qu'ils passerent aux Grecs & aux Latins, quoy qu'ils fussent en Allemagne le siècle auparavant, introduits par Henry Duc de Saxe, surnommé l'Oiseleur, qui les

pouvoir avoir tirez de Rome, où Tarquin l'Ancien les établit en y bastissant le grand Cirque vers l'an 140. de sa fondation, lequel les avoit sans doute apportez de Corinthe, d'où son Pere Demarate estoit venu en Toscane quarante ans auparavant, en haine de Cypselus, l'un des petits Tyrans de Grece, où Tertulien, dans son Livre des Spectacles, pretend que Circé, Reine des Sarmates, qui enchantâ Ulysse, les inventa, dressant un Cirque & des Courses en l'honneur du So-

60 MERCURE

leil; à quoy les Allemans ont
ajouté longtems après, les
Cimiers; les François & Ita-
liens, les Chars & Cavalca-
des; & enfin les Maures, les
livrées, devises & ornemens,
qui ont servi depuis aux bel-
les fictions des Zegris & des
Abencerrages, dont on a
tiré mille choses ingenieuses,
mais nullement le Blazon,
que le Texte Hebreu au 2. c.
du Livre des Nombres, nous
montre établi pour diviser
les Familles par les Enseignes,
singuli juxta vexillum suum, in
signis domus Patrum suorum ca-

stra metabantur ; ce qui fait
 opiner Prado , Commenta-
 teur sur Ezechiel, que chaque
 Chef de Tribu avoit les Ar-
 mes de la Famille dans ses
 Drapeaux. *Enimvero , dit-il,*
singuli Duces Tribuum propria
gestabant insignia , parentum sci-
licet stemmata in vexillis depicta ;
 qui pouvoient les avoir tirez
 des Egyp tiens , que Diodore
 de Sicile l. 1. de sa Bibliothe-
 que, prétend estre Inventeurs
 des Armoiries ; d'où je pense
 que les Croisades, dont la pre-
 miere fut conclüe en 1097. au
 Concile de Clermont, sous le

62 MERCURE

Pape Urbain II. nous en ont apporté le dessein dans l'Europe, où je croyque les Tournois ont mis les ornemens, & nostre siecle la perfection; ce qui détruit l'opinion de Pancirol, qui au 37. c. de la Notice de l'Empire, veut que le Blazon ait esté tiré des Boucliers Romains : *Militarium scutorum colores fuere decem, aureus, argenteus, lacteus, puniceus, viridis, cæruleus, niger, purpureus, ferrugineus, rubens*, qu'il faut pourtant convenir qui ont fait les premiers Ecussions, comme estant les

fonds de tous ceux qui se trouvent aujourd'huy chargez de pieces.

Pour ce que vous pensez, Monsieur, que les Lis ont esté pris par allusion à la Loy Salique, & le mot de l'Evangile, *Lilia neque nent, neque laborant*, par allusion aux Lis, dans vostre opinion cela est vray, non pas dans la mienne, qui établit les Lis avant la Monarchie, qui n'a institué cette Loy que trois cens vingt ans après l'Evangile de S. Matthieu, qui l'écrivit en Hebreu sous Caligula, environ qua-

64 MERCURE

rante ans après Jesus-Christ; outre que les Devises, & celle-la sur toutes, sont si modernes, qu'on peut hardiment les tirer des Tournois, à moins que nous ne les croyions aussi anciennes que le Cimier de Corvinus, rapporté par le Poëte Silius; la graveure du pommeau d'épée du Fils de Thésée, qu'Ovide marque au 7. de ses Metamorphoses; l'Aigle du Bouclier de Telamon, dans le Meleagre d'Euripide, & beaucoup d'autres, que l'illustre Pere Menestrier ne veut pas qui soient des

Armoiries , mais seulement des Devises ou Representations de leurs belles actions; opinion, qui comme toutes celles qu'on a sur l'antiquité, auroit les Sectateurs & les Antagonistes, puis que luy-même assure que les Montmorancy en France, les Colannes en Italie, les Zunigas & les Meneses en Espagne, ont pris leurs Armes des choses memorables qui leur sont arrivées ; & qui depuis ont fait la distinction de leurs Familles , quand on en a fait les Ecussions.

Janvier 1696.

F

66 MERCURE

Il me resteroit, Monsieur, à vous dire ma pensée sur les temps avant Pharamond, que vous nommez fabuleux, & qui ne le sont qu'au cas que Tite-Live soit un imposteur; mais comme la matiere de cette Réponse l'a renduë longue, & peut-estre importune, je remettray à une autre fois, si vous le souhaitez, à m'expliquer là-dessus en moins de paroles, & tâcher de tirer de l'oubli les commencemens de la premiere Nation de l'Univers. Cecy soit dit sans partialité, mais

vous y verriez que nos Peres
sont Auteurs de presque tous
les Peuples de l'Europe , &
qu'il y a de l'équité à leur ac-
corder un honneur qui leur
est si legitimement dû ; com-
me il y auroit , par exemple ,
de l'injustice à nos Neveux ,
dans deux mille ans , de refu-
ser aux Braves du commence-
ment de ce siecle , qui passe-
rent au secours de l'Isle de
Ré , sous le vaillant & le sage
Thoïras , à la veüe de Louïs
XIII. entre lesquels estoit
un Cipiere , comme il se
voit dans l'Histoire de ce

F ij

68 MERCURE

Maréchal, l. 1. c. 13. page 185.

la gloire qui leur fut acquise,
pour avoir chassé les Anglois,
rembaré l' Heresie , rassuré
la France, & signalé leur cou-
rage. Agréez, Monsieur, que
je signale mon zele, en vous
assurant de nouveau que je
suis infiniment vostre , &c.

L'ABBE' HARCOÛET.

A. Paris ce 19.

Dec. 1695.

Puis que nous sommes sur
les origines , je ne dois pas
oublier à vous envoyer ce qui
a esté écrit au même M^r Ci-

piere, sur celle du mot *Payen*.
Voicy les termes dont on
s'est servi.

L'Origine du mot *Payen*,
que vous me proposez com-
me une conjecture, est peut-estre
plus veritable que vous ne pen-
sez, & vous voulez bien que je
vous dise, que plusieurs grands
hommes ont pensé la même cho-
se avant vous. En effet, le
mot de *Paganus* ne doit pas estre
mis dans le sens de l'Epistre vingt.
cinquième de *Pline* à *Rufus*, pour
un homme rustique & grossier, ou
comme *Perse* le prend, pour un

70 **MERCURE**

demisçavant. Ce seroit offenser la verité & la justice, & il y a eu parmy les Payens des gens tres-sçavans & tres polis; parmy les testes couronnées, les Mithridates, les Marc Aureles; parmy les Philosophes, les Aristores, les Plines; parmy les Orateurs, les Demosthents, les Cicerons; parmy les Poëtes, les Anacreons, les Horaces, &c.

Je croirois plutôt, suivant vostre sentiment, que la Religion Chrestienne s'étant d'abord établie dans les Villes: car nous sçavons que les Apostres alloient ordinairement prêcher dans les Villes,

parce qu'il y avoit plus de monde, plus d'esperance de faire de grandes conversions, plus de gens sçavans contre lesquels il falloit disputer, plus de grands Seigneurs dont la conversion pouvoit servir d'exemple, plus d'occasions à soutenir la Foy par le martyre. Je croirois donc plutôt, dis-je, que les Villes estant devenues Chre-
 stiennes, & l'Idolatrie ayant esté releguée dans les Villages, on auroit appelé les Idolatres du nom de Pagani, ainsi qu'on appelloit les Villageois, suivant Servius. Cet Auteur dit aussi que le nom de Pagani vient de pagus, &

72 **MERCURE**

que celuy cy vient du Grec pegué,
Fontaine, parce qu'ordinairement
 on bâissoit les Villages près des
 fontaines Le Poëte Prudence a ap-
 pellé les Idolatres attachez à leurs
 superstitions, des gens attachez
 à leurs Villages, de ditôs pago,
 & sans doute l'usage a voulu
 dans la suite qu'on appellast du
 même nom ceux qui dans les Villes
 mêmes restoient adonnez aux
 Idoles, qui n'estoient plus adorées
 que par les simples & les igno-
 rans qui habitoient dans les cam-
 pagnes.

Mais, Monsieur, agrééz que
 je vous propose une autre origine
 du

GALANT. 73

du mot de Payen, & je ne sçay si vous ne l'aurez point déjà pensé. Vous pensez si bien sur toutes choses, que je ne crois pas vous rien dire de nouveau; & si je vous dis icy une autre opinion, ce n'est qu'afin de vous faire connoistre que je n'ignore pas ce que d'autres ont trouvé sur ce sujet.

Le grand Saumaise croit que le mot de pagus n'a pas seulement voulu dire un village, mais un grand Pays, & une Nation, comme si nous disions par exemple, Pagus Aquitanus, pour la Guienne. En effet, la Glose de Philoxene fait sinonimes les mots

Janvier 1696. G

74 MERCURE

de Toparchie, Koratis, Nomos, Pagus, de sorte que ce dernier mot signifie ce que les François appellent un Pays, les Hebreux Goim, les Grecs Ethnos, les Latins gens ou pagus. De là est venu le mot Payen, Ethnicus, Gentilis, Paganus, comme il se trouve dans le Code Theodosien, de Hereticis leg. 46. Judæi atque Gentiles quos vulgo Paganos appellant. Vous sçavez, Monsieur, que l'Ecriture & les Peres de l'Eglise parlant des Idolâtres, les appellent toujours les Nations, & ce qui est digne de remarque, les Juifs

ont donné aux Gentils les noms de Hellenes ou de Grecs. C'est ainsi que la Vulgate a traduit le verset 35. du chap. 7. de Saint Jean, où elle a mis, numquid in dispersionem gentium iturus est. Le mot de Gentium est employé là pour Hellenon. La sagesse Grecque & la sagesse Payenne veulent encore dire une même chose. La raison de cela est, que les Grecs s'estant répandus presque dans toute l'Asie après la mort d'Alexandre, la pluspart des Idolatres voisins des Juifs, parloient Grec vulgairement. Tout cela me fait voir tant de

76 MERCURE

*vrai-semblance dans cette seconde
 origine du nom de Payen, que je
 ne sçauois m'empêcher de me de-
 clarer pour elle. A la verité il y
 a dans vostre Etimologie plus
 d'érudition & plus de recherches;
 elle paroist plus agreable, parce
 qu'elle nous represente une image
 du premier Christianisme, &
 qu'elle nous fait voir les lieux où
 l'Evangile a pris naissance. La
 mienne sent plus la Grammaire,
 & ne nous donnant d'abord que
 des noms à connoistre, elle n'a pas
 l'avantage de plaire à la premiere
 veüe, comme la vostre; mais com-
 me il s'agit icy d'un nom, ne peut-*

on pas dire qu'il n'appartient qu'aux Grammairiens d'en donner l'étymologie. Dites moy, je vous prie, Monsieur, ce que vous en pensez. Je sçay que vous estes également bon Historien & bon Grammairien, & ainsi habite Juge dans les matieres qui regardent l'Histoire & la Grammaire.

On n'a pas raison de dire que le courage & l'esprit n'entrent point dans le partage des Femmes, puis qu'il s'en trouve plusieurs en qui ces deux qualitez éclatent avec beaucoup d'avantage. C'est

G iij

78 MERCURE

ce que prouve agreablement
une personne de vostre Sexe,
dont on ne m'a point appris
le nom. Cependant les Vers
que je vous ay déjà envoyez
dans une de mes dernieres
Lettres, sur l'action heroïque
de Mlle de la Charfe, doivent
servir à vous la faire connoi-
stre. Voicy ce qu'elle a écrit
sur ce sujet.

A MADAME ***

Venez à mon secours, aimable
Celimene,
*Vous qui dans les beaux Arts fîtes
tant de progrès .
Vous qui de vostre Sexe aimez les
interests,*

*D'un de vos Ennemis rendez l'at-
taque vaine,*

*Et pour luy mieux lancer des
traits*

Allez boire dans l'Hipocrene.

S

*Certain Censeur mis en homme
de Cour,*

*Dit que les Femmes ne sont faites
Que pour inventer chaque jour*

Des parures à leurs Toilettes,

*Et pour faire régner la mollesse &
l'amour.*

*Dans le jaloux chagrin qui contre
nous le guide,*

Avec emportement il dit,

*Qu'en Oracles tres-clairs la Nature
décide*

*Qu'on ne doit point chez nous voir
un brillant esprit,*

Encor moins une ame intrepide.

G iiij

80. MERCURE

*Pour plaire, si l'on croit ses bizar-
res discours ,*

Le Sexe doit estre toujours

Dupe , coquet, poltron, timide.

Contre ces vains raisonnemens,

Formez en dépit du bon sens ,

*Sur un ton moins bruyant j'ay fait
voir que les Femmes*

*Ont le droit d'avoir dans leurs
ames*

*De brillantes clartez, de fermes
sentimens ,*

Et sans tomber à tous momens ,

Comme cet Ennemi des Dames,

Dans de brusques emportemens,

*J'ay montré qu'un grand cara-
ctere*

*Ne les rendoit encor que plus pro-
pres à plaire.*

*Voicy comme à peu près j'ay vanté
leurs talens.*

S

*L'exemple prouve que les Belles
Peuvent avoir l'esprit ailleurs qu'
aux bagatelles.*

*Telles firent jadis des coups
Qu'au Theatre aujourd'huy l'on
voit avec surprise.*

*De Bradamanie & de Mar-
phise*

*Que le destin fut grand & doux!
Elles triomphoient par leurs ar-
mes*

*Encore plus que par leurs char-
mes.*

*Il leur estoit permis de signaler leur
bras*

*Dans les plus perilleux combats.
Ah, qu'elles possédoient un heureux
avantage!*

*Quel plaisir de marquer son intre-
pidité!*

82 MERCURE

*Si nostre Sexe encor avoit un tel
usage.*

*J'aurois déjà pour mon partage
Un Brevet d'immortalité.*

*Rien n'est si charmant que la
gloire*

Que donne la victoire.

*Heureux mille fois les Guerriers!
Ils peuvent à souhait moissonner
des lauriers,*

*Et marcher à grands pas au Tem-
ple de memoire ,*

*Dans ces temps fortunés où nous
voyons Louis*

*Faire dans un seul jour tant d'ex-
ploits inouis,*

*Que même en les voyant on a peine
à les croire.*

On n'a qu'à suivre ce Heros

*Pour se faire un nom dans l'His-
toire ;*

GALANT. 83

*Qu'on ne se fit jamais à l'ombre du
repos.*

*Cependant un destin dont je n'ose
me plaindre ,*

*Veut que nous choissions cet indo-
lent état ,*

*Et nous engage même à craindre
Toutes les actions d'éclat.*

*C'est en vain qu'en secret un grand
cœur en murmure ;*

*Pour nous point de lauriers , point
de brillans exploits.*

*Nous aimons mieux languir dans
une vie obscure ,*

*Et toujours obeir à de siveres loix,
Qui par une regle trop dure*

*Voulurent retrancher la valeur de
nos droits.*

*Mais aussi pour le prix de nostre
obeissance ,*

*On nous a conservé de certains
champs d'honneur ,*

84 MERCURE

Où le Sexe avec bien-seance
Pent témoigner de la valeur.
Telle fut près de Gap l'affaire glo-
rieuse,

Où la Chaise animant le courage
François,

Sceut par une prudence heureuse
Renverser les desseins des fougueux
Piémontois.

On vit cette illustre Guerriere
Les punir par ses coups de leur té-
merité.

Comme elle a de Pallas la mine
noble & fiere,

Elle a son courage indompté.
Enfin elle est aussi vaillante,
Aussi pleine de fermeté,

Que le furent jadis Marphise &
Bradamante.

Que si sa valeur agissante,
Livre moins son grand cœur à d'é-
clatans destins ;

GALANT. 85

*C'est que la fortune changeante,
Fait qu'on n'est plus au temps des
errans Paladins.*



*Les Heroïnes qu'un spectacle,
Par les plus beaux Vers ennobli,
Tire pour jamais sans obstacle
Du sein tenebreux de l'oubli,
Ont le plaisir flatteur de retrouver
en France*

Une image de leur vaillance.

*La Chaise marche sur leurs pas,
Et la scene aujourd'huy parle de
leurs appas*

*Dans un langage si sublime,
Qu'on reste convaincu de tout ce
qu'il exprime.*

*Peut-on trop admirer leurs senti-
mens, leurs faits*

*Peints avec de si nobles traits?
Si les Heroïnes guerrieres*

86 MERCURE

*Par Corneille aujourd'hui sont
mises dans leur jour,*

*D'autres ont éclaté par de vives
lumières,*

*Que la Scene pourra célébrer à leur
tour.*

Voilà, charmante Celimene,

*Ce que j'ay dit tranquillement
Au prétendu Sçavant, dont la
bouillante haine*

*Déclame contre nous d'un ton si
vehement,*

*Et mes raisons ont pu luy faire
perdre haleine*

*Du moins pendant quelque mo-
ment.*

*Il ne faut pas que son air vous
impose,*

*Quoy qu'il parle si haut, il ne sçait
ce qu'il dit.*

*Gasté d'un vain sçavoir, son ridi-
cule esprit*

GALANT. 87

*Mesle les Livres saints & la Me-
tamorphose.*

*Vous sçavez le rendre interdit,
Dès que vous écrirez, soit en Vers,
soit en Prose,*

*Vous pensez toujours finement ;
Et puis que vous avez un tour plein
d'agrémens,*

C'est icy qu'il se doit produire.

Vostre bon goust, vostre bon cœur,

Tout vous doit engager d'écrire ;

*Vous aimez vostre Sexe, & lay fai-
tes honneur,*

*Car la raison sçait toujours vous
conduire.*

*Vostre Sexe à son tour vous aime
avec ardeur.*

Efforcez vous donc de détruire

L'injuste & jalouse fureur

*Des fantasques Censeurs qui ven-
lent en médire.*

Le 18. du mois passé, M^r le Marquis de Dangeau, Chevalier des Ordres du Roy, & Gouverneur de Touraine, presta serment de fidelité entre les mains de Sa Majesté, dans la Chapelle de Versailles, pour la Charge & dignité de Grand Maistre des Ordres Royaux, Militaires & Hospitaliers de Nostre-Dame du Mont-Carmel & de Saint Lazare, de Jerusalem, Nazareth & Bethléem, tant deçà que delà les mers. Le Roy avoit choisi pour cette ceremonie, le Dimanche le plus proche

de la Feste de Saint Lazare.

Le matin, M^r le Marquis de Rumont, Gouverneur de Nemours, M^r Montalet, Colonel de Dragons, M^r de Sœur, Frere de M^r de Cibourg, Maréchal de Camp, M^r de Guenégand, ancien Maître des Requestes, & Ambassadeur en Portugal, M^r Colin, premier Maître d'Hostel de Monsieur, M^r de Genouillac, ancien Conseiller du Grand Conseil, & quelques autres, tous Chevaliers de ces Ordres, faits avant les changemens arrivez en 1672. se

Janvier 1696.

H

rendirent en l'appartement de leur Grand Maistre. Ils avoient tous des Justaucorps de velours amarante, dont plusieurs estoient en broderie d'or & d'argent, doublez de brocart vert & or. Dès qu'ils eurent esté avertis que le Roy estoit prest d'aller à la Messe, ils marcherent deux à deux devant leur Grand Maistre, passerent par l'appartement de la Reine, par la grande Gallerie, par l'appartement du Roy, & descendirent par le grand degré. Le Grand Maistre avoit le grand man-

teau de ces Ordres, de velours amarante, doublé de satin vert. L'amarante est la couleur de l'Ordre de Nostre-Dame du Mont Carmel, & le vert la couleur de celui de Saint Lazare. Ce manteau est à queue trainante. Il est enrichi d'une broderie d'or, composé de diverses pieces, qui ont toutes rapport à ces deux Ordres, de doubles M. M. de doubles L. L. entrelassées avec des S. S. des Fleurs de lis, des Croix de Chevalier & des trophées d'armes, tant de terre que de mer. Il avoit, à la

H ij

92 **MERCURE**

maniere des anciens Chevaliers , une Soubreveste de moire d'argent, sur laquelle estoit une grande Croix partie d'amarante & de vert. Il avoit aussi une Toque à l'antique de velours amarante, avec une aigrette de plumes de Heron, soutenue d'une magnifique attache de Diamans.

Quand ils furent arrivez à la Chapelle , le Grand Maître se mit à costé gauche du Prieur un peu en dedans. Les Chevaliers qui l'accompagnoient furent tous placez

autour de luy , sans qu'il y eust personne devant eux. Après l'Evangile, l'Aumônier de quartier apporta le Livre des Evangiles, & le plaça sur le Priedieu devant le Roy ; le Grand Maistre se leva aussitost de sa place, fit deux réverences à l'antique, semblables à celles des Chevaliers de l'Ordre du Saint Esprit, l'une à l'Auel & l'autre au Roy. Ensuite il s'agenoüilla devant le Priedieu, & après avoir mis les mains sur les Evangiles, il lut tout haut le serment de fidélité, que sa dignité l'o-

bligeoit de prêter au Roy. Après quoy Sa Majesté luy donna la Croix de ces Ordres avec le ruban amarante, qui luy avoient esté presentez par M^r des Granges, Maistre des Ceremonies de France, en l'absence de M^r le Marquis de Blainville, Grand Maistre des Ceremonies. qui estoit en Normandie. Cette Croix est de même figure que celle de l'Ordre du Saint Esprit, mais les Emaux en sont differens, & il y a d'un costé une Nostre Dame, & de l'autre un Saint Lazare. Le Grand Maistre

la porte attachée au bas de son Cordon bleu, comme les Princes du Sang & les Maréchaux de France portent la Croix de l'Ordre du Saint Esprit.

Quand le Grand Maître eut reçu la Croix, il se leva, fit une reverence au Roy, & une à l'Autel, & s'alla remettre à sa place, où il acheva d'entendre la Messe. Il donna ensuite un magnifique dîné à tous les Chevaliers qui l'avoient accompagné.

L'Ordre de Saint Lazare est un des plus anciens Ordres

96 MERCURE

de Chevalerie qui soit au monde. Il estoit autrefois établi à Jerusaleem ; & après y avoir exercé longtemps sa charité envers les Pauvres, & sa valeur contre les Ennemis de la Religion, il fut transferé en France par les Rois Louis VII. & Saint Louis. Les Papes & les Rois luy ont accordé de grands privileges , & en 1607. le Roy Henry le Grand l'unit à l'Ordre de Nostre-Dame du Mont Carmel, qu'il venoit de fonder , pour donner à toute l'Eglise une preuve éclatante de sa conversion
à

GALANT. 97

à la Religion Catholique , & de sa devotion envers la Sainte Vierge. Il choisit pour estre Grand Maistre de ces deux Ordres unis le Marquis de Nereftang, Capitaine de ses Gardes, qui depuis fut tué à l'attaque du Pont de Cé, commandant l'Armée du Roy Louïs XIII. Cette dignité a esté plus de quatre vingt ans dans la Maison de Nereftang.

On vient de me dire que le Roy a fait M^r le Marquis de Dangeau , Conseiller d'Etat d'Epée. Vous sçavez , Madame, qu'il y a trois Conseillers.

Janvier 1695. I

98 MERCURE

d'Etat d'Eglise , & trois d'Es-
pée , & qu'ils sont tous Ordina-
naires.

Le premier jour de ce mois,
on presenta pour Etrennes à
Monseigneur le Due de Bour-
gogne un Coq, composé de
coquilles tres rares, repre-
sant la Nation Françoise.
Ces coquilles qu'on a trou-
vées depuis peu dans une Ile
de la Chine, ont toutes, ou le
même feu que les Rubis, ou le
même œil que les Emeraudes,
ou le même éclat que les Dia-
mans, ou la même eau que
les Perles. Le coq qu'elles



GALANT.



formant est élevé sur un Piedestal, au bas duquel dans les quatre angles se trouvent quatre Esclaves enchaînez, le tout dans une boîte fort riche entourée de glaces tres-fines. Cette boîte est de trois pieds de hauteur sur deux de largeur, & la matiere est d'écaille de Tortuë. Elle est enrichie d'ornemens d'or moulu, de figures & de colonnes, avec des Sentences gravées sur le bronze, & placées toutes avec simmetrie. Ces Sentences tirées de l'Ecriture, sont autant d'heureux préju-

100 MERCURE

gez sur la gloire de Monseigneur le Duc de Bourgogne.
En voicy les termes.

I.

Ego primogenitum ponam
illum, excelsum præ Regibus
terræ Semen ejus in æter-
num manebit. & thronus
ejus sicut sol in conspectu
meo. *Psal. 88.*

*Ce Fils Aîné que l'Estre infini
favorise,
Elevé sur les Rois n'aura point
de pareil,
Et sa Posterité que le Ciel éternise,
Fera briller son Trône autant que
le Soleil.*

II.

Quis dedit gallo intelligentiam? Non erit Rex qui resistat Job. cap 3.

*Par d'heroïques faits dignes
de sa naissance,
Comme Louïs le Grand, sage, in-
trepide, heureux;
De Souverains armez il vain-
cra la puissance,
En assurant par tout son triom-
phe sur eux.*

III.

Arcum conteret & confrin-
get arma, & scuta comburet
igni. Psal. 46.

I iij

102 MERCURE

Plus craint que les Césars, &
 que les Alexandres,
 On le verra briser l'arc de ses
 Ennemis ;
 Leurs Etats subjugués, leurs
 boucliers en cendres
 Prouveront qu'à son bras tout
 doit être soumis.

IV.

Timebunt omnes Reges
 terræ gloriā tuā, Ps. 144.
 En faisant redouter sa gloire
 & son tonnerre,
 Signalant sa valeur par mille ex-
 ploits guerriers,
 Les foudres à la main pour con-
 querir la terre,

*Il ira chez les Rois moissonner
des Lauriers.*

V.

Regnum tuum regnum
omnium sæculorum, & do-
minatio tua in omni genè-
ratione. *Pf. 101.*

*L'arbitre souverain des gran-
des destinées ,
Perpetuera son regne & sa Poste-
rité ,
Et son Sceptre , l'effroy des Testes
couronnées ,
Assujettira tout à son autorité.*

VI.

Dominus mihi adjutor, &
ego despiciam omnes ini-

I iij

104 MERCURE

micos meos. Psalm. 117.

*Protégé du Tres haut, dont le
pouvoir suprême,
Elevé, aneantit les choses à son
choix,
Ce Heros soutiendra l'éclat du
Diadème,
En forçant l'Univers d'obeir à
ses loix.*

VII.

*Stulti, aliquando sapite, an-
nunciate inter gentes glo-
riam ejus. Ps. 105.*

*Tremblez, Ligueurs, tremblez
des futures conquestes
De ce Prince formé d'un Sang
victorieux.*

Déjà sa noble ardeur a menacé
vos restes,
Et vous avancerez ses progrès
glorieux.

VIII.

Diffipa gentes quæ bella
volunt. Ps. 67.

Cet Alcide naissant, l'espoir de
nostre France,
Ainsi que ses Ayeux vaincra les
Nations.

Des plus fiers Ennemis foudroyant
l'insolence,
Il dissipera seul toutes les factions.

Les Vers qui suivent ac-
compagnoient ce present.

252222255252555525

A MONSEIGNEUR

LE DUC

DE BOURGOGNE.

P*Rince auguste & charmant,
à qui les destinées
Doivent un regne heureux, & de
longues années,
Rempli d'un zele ardent je viens
en ce grand jour
Joindre pour vous mes vœux à
tous ceux de la Cour.
Mais que vous souhaiter ! Seur
d'un puissant Empire,*

GALANT. 107

*Digne Fils des Vainqueurs que
l'Univers admire.*

*Faloux impatient d'imiter leurs
beaux faits,*

*Le Ciel a prévenu pour vous tous
nos souhaits.*

*Votre cœur élevé, généreux, hé-
roïque,*

*En faveur de Bellone à chaque
instant s'explique.*

*Guerrier dès le berceau, comme
estoiënt les Césars,*

*Voulant chercher la gloire, &
suivre le Dieu Mars,*

*Tout brûlant de marcher sur les
pas de vos Peres,*

*On vous a vû gemir des défenses
severes*

108 MERCURE

*Qui retardent encor les coups d'i-
storieux*

*Qu'à son tour doit lancer vostre
bras glorieux.*

*Quand ce bras deviendra le fon-
dre de la guerre,*

*De prodiges nouveaux il rempli-
ra la terre.*

*Par vos faits éclatans tous les
Rois ébloüis,*

*Reconnoîtront en vous la valeur
de Louis.*

*En tous lieux vous irez exciter
des tempestes,*

*Sans qu'ils puissent borner le cours
de vos conquestes,*

*Sur la foy du Prophete on peut
s'en assurer.*

Ces Oracles certains que l'on doit
révérer ,

Et que j'ay recueillis avec un soin
fidelle ,

Prédissent clairement vostre gloire
immortelle.

Vous devez estre un jour maistre
de l'Univers ,

Des fieres Nations appesantir les
fers ,

Eterniser leur joug , terrasser leur
puissance ,

Leur oster tout espoir d'insulter à
la France ,

Et leur prouver qu'elle est trop
fertile en Heros ,

Pour les souffrir longtemps dans
un oisif repos.

110 MERCURE

Cet impérieux Coq, de qui la teste
altière

Menace vos Rivaux de vostre
ardeur guerrière,

Augmente la frayeur de ces tristes
Captifs,

Qu'à ses pieds nous voyons des-
perez, craintifs.

En vous avec douleur ils décou-
vrent les marques

D'un courage qui fait les illustres
Monarques,

Et de vostre valeur par avance
affligez,

Ils confirment pour vous ces heu-
reux préjuges.

C'est vostre bras qui doit accom-
plir ces Oracles,

GALANT. III

Grand-Prince, à l'Univers vous
devez ces miracles.

Nous espérons vous voir, en se-
condant vos vœux,

Soumettre un monde entier à vos
exploits fameux.

Sans doute que le Ciel remplira
vostre attente,

Que toujours couronné d'une gloi-
re éclatante,

Parfait Imitateur de nostre Au-
guste Roy,

Vous serez, comme luy, Défен-
seur de la Foy.

Le Pere Athanase de Saint
Charles, Carme Reformé

112 **MERCURE**

des Billettes, qui a eu l'avantage de prêcher dans les meilleures Chaires de Paris, & qui a fait beaucoup de conversions, est l'Auteur de tous ces Ouvrages, qui furent receus par ce jeune Prince avec beaucoup d'agrément. Il eut l'honneur de presenter il y a quelques années à Monseigneur le Dauphin; un secret pour l'intelligence des Mathematiques, & met à present la derniere main à des Ouvrages, dont le Public ne sçauroit manquer d'estre satisfait.

Je vous ay déjà fait part de quelques Eloges de grands Personnages, faits par M^r l'Abbé de Fourcroy. Il a cru devoir la même justice à feu M^r d'Urfé, Evêque de Limoges, qui est mort en odeur de sainteté, & il en a parlé en ces termes.

Un parfait Evêque est un autre Phinées dont le zele ne s'allume que parce qu'il voit violer la Loy du Seigneur. C'est un Moïse qui demande à Dieu misericorde pour les feditieux & les rebelles. C'est un Elie qui se retire dans la

Janvier 1696. K

114 MERCURE

solitude pour recevoir les ordres du Ciel, & qui ne paroît dans le monde que pour les publier. C'est un Jean Baptiste qui presche au desert aussi volontiers qu'à la Cour; & c'est un Saint Paul qui brûle dès que le moindre de ses Freres est scandalisé, qui se rend foible avec les foibles, & qui se fait tout à tous, pour les sauver tous. Ne reconnoissez-vous pas icy le Portrait de Monseigneur l'Illustrissime & Reverendissime Louis d'Urfé, Evêque de Limoges? Sensible aux interets

de Jesus - Christ & de son Eglise , & insensible à tout le reste , il ne s'est appliqué qu'à faire servir le Seigneur dans son Diocèse. Pour cela , que ne sacrifioit il pas ? Ses biens , sa santé , sa fortune , sa propre vie , rien ne luy coutoit. Il sacrifioit tout pour deffendre la Religion de J. C. & ne ménageoit rien , quand il falloit étendre les bornes de son Empire. L'on voyoit revivre en ce Saint Prelat , les vertus des Apostres , méprisant tout ce qu'il y avoit de plus engageant dans le monde , il s'ex-

K ij

116 MERCURE

posoit volontiers à toutes sortes de peines pour porter le nom de J. C. devant les Peuples. Tout son plaisir estoit de souffrir les plus fâcheuses incommoditez , la faim , la soif , les rigueurs des Saisons , la disette de toutes choses , pour annoncer l'Evangile , ne se mettant nullement en peine de ce que deviendrait son corps , pourvû qu'il contribuast à la gloire de Dieu. Digne Ouvrier qui travailloit à la Vigne du Seigneur à ses propres frais , & qui portoit le poids du jour & de la cha-

leur , sans se plaindre. Serviteur fidelle , qui arrosoit de ses sueurs & de son propre sang le champ qu'il cultivoit , quoy qu'il n'en voulust recueillir la moisson qu'au profit des Pauvres. Pasteur charitable , qui engraissoit de sa propre substance le Troupeau qui luy estoit confié , bien loin de songer à s'enrichir de ses dépouilles. Fervent Ministre , enfin , qui s'épuisoit pour son Troupeau , & qui se refusoit le necessaire pour en assister les indigens. Avec quel zele & quelle pieté ne s'oit-il

pas comporté dans les besoins pressans ? On l'a vû vendre ses meubles & sa vaisselle d'argent, & ce qui luy estoit mesme le plus necessaire pour revestir les membres de J. C. que les malheurs du temps avoient réduit dans un estat déplorable. Tout le monde sçait que pour s'appliquer à la Priere, il s'estoit retiré dans son Seminaire, y menant une vie tres-sobre, & édifiant tout son Diocese par son détachement, son recueillement, son humilité, & par sa pieté solide. Que ne puis-je vous rap-

porter toutes les vertus de ce Saint Prelat ! Vous y remarqueriez ce qu'il y a eu de plus grand & de plus Saint dans les premiers Ministres de l'Eglise. Mais je m'apperçois que le sujet de cet Eloge est au-dessus de mes forces. Que tous les gens de bien rendent donc à ce Saint Prelat tous les Eloges qu'il merite. Vivez à jamais dans la memoire des Justes , ô pieux Evesque de Limoges. Que le Seigneur pour qui vous avez tant travaillé , soit la recompense de vos travaux & de vos vertus.

Vous serez toujours en benediction devant Dieu & devant les hommes.

Il s'étoit assemblé dans le haut Languedoc, entre Montauban & Alby, aux environs d'une Forest appelée la Greffigne, une bande de cinquante Volcurs, dont le Chef se faisoit nommer le Capitaine Saint Jean, cy-devant Marechal des Logis d'une Compagnie de Cavalerie. Il avoit avec luy une Bohemienne, laide, & vieille, qu'il appelloit sa femme, & qui estoit magni-

magnifiquement vefluë. Ce Capitaine ny les gens ne faisoient aucun mal aux habitans du Pays, fur tout aux Gentils-hommes, & il avoit tellement gagné leur eftime, qu'ils ne faisoient aucune difficulté de l'aller voir, de faire avec luy des parties de chaffe, car il avoit des chiens, & mefme de manger avec luy. Il alloit auffi quelquefois dans les Villes du voifinage de cette Foreft, mais bien accompagné. Ses gens ne tuoient point, & ne vo-
loient que des Etrangers qui paffoient. Ils rendoient mef-

Janvier 1696.

L

122 MERCURE

me quelquefois ce qui avoit esté volé, particulièrement si c'estoit à quelque Personne de qualité. Le Parlement de Toulouse ayant esté informé de tout ce détail, a decreté prise de corps contre ce Chef de Voleurs, & un Conseiller de la grande-Chambre, a esté sur les lieux, précédé du Prevost & d'un bon nombre d'Archers. On l'a manqué d'une heure. Il résulte des procédures faites par ce Commissaire, que ledit Saint Jean est un scelerat en tous points. La plupart de ceux qui ont bû

GALANT. 123

& mangé avec luy, ont esté interrogés , & on leur a fait craindre de les regarder comme ses complices. Voila la seureté des chemins rétablie dans ce Pays-là, par la retraite de ce fameux Bandit & de ses gens , qui sont pour la plupart des Bohemiens.

Vous avez sceu le mariage de la Princesse Louise de Meckelbourg Gustraw, avec le Prince Royal de Danemarck. La Lettre qui suit vous en apprendra les Ceremonies.

L ij

24 MERCURE

De Copenhague , le 23. Décembre
1695.

L'Entrée magnifique de Son
Altesse la Princesse de
Gustravv commença le 15. De-
cembre , après dîner , par un cor-
tège superbe de plus de quatre-
vingt Carosses , qui partirent de
Fagersbourg , avec une grande
pompe , & elle fut suivie imme-
diatement de la Ceremonie du
mariage , qui se fit par un temps
extraordinairement beau. Ce
mesme jour tous les Bourgeois de
Copenhague furent sous les armes ,
depuis le matin jusqu'au soir , ils

estoyent sous habillez & parez ,
 l'envy l'un de l'autre. Dès que
 la Princesse entra dans la Ville ,
 elle fut saluée du bruit de trois
 cens quatre vings pieces de canon
 de dessus les remparts & de la
 Flote, & la Cérémonie finie, on
 fit encore une triple salve de des-
 sus les Fregates que l'on fit mon-
 ter pour cet effet dans le Canal
 devant le Chasteau, & ainsi finit
 la première soirée. Le lendemain
 16. la Bourgeoisie fut passée en re-
 vue & exercée sur la Place du
 Chasteau, en présence du Roy &
 de toute sa Maison ; ce qui se fit
 avec beaucoup de pompe. On se-

126 MERCURE

mit ensuite à table , & un peu après que le repas fut finy, on fit jouer devant le Chasteau un Feu d'artifice , des plus beaux qu'on eust vus depuis longtemps, & qui eut tout le succès imaginable. De là on passa à la Comedie, & puis à un Bal tres-magnifique. Le mesme jour, le Roy honora du caractère de Conseiller Privé, dix personnes d'un merite distingué ; qui sont , M^r Knuth , premier Gentilhomme de la Chambre du Roy , M^r Knuts , Gouverneur de Friderichsbourg, M^r Krabé, Gouverneur de Seeland, M^r Meyercroon , Envoyé Ex-

extraordinaire à la Cour de France, M^r Gabel, Chambellan de Sa Majesté, M^r Abtesfelds, Grand Chambellan de Son Altesse Royale, M^r Geismar, Grand Maître d'Hostel de la Maison de la Reine, M^r Moth, Premier Secrétaire d'Estat, M^r Harboe, premier Secrétaire d'Estat, & M^r Jesse. Pour ce qui est des divertissemens, comme ils ne sont pas encore tous finis, on n'en pourra mander les particularitez que par l'ordinaire prochain. Presentement il suffit de dire qu'on ne scauroie dépeindre ny exprimer la joye & la satisfaction que cette alliance a

L iij.

128 MERCURE

*causée, soit du costé des illustres
 Mariez, soit parmy le Public.
 Je ne dois pas oublier icy que le
 jour de l'entrée, tous les Bourgeois
 furent rangez en double haye, de-
 puis la rue du Nord jusques à la
 Place du Chasteau. Le vieux
 Marché & celuy qu'on nomme
 Amacker, furent occupez chacun
 d'un Bataillon du Regiment du
 Comte de Schak. Les Mariniers
 du Prince Frideric avec le Regi-
 ment de Seelandz, furent postez
 sur la Place Royale. Quant à la
 Garde du Roy, elle estoit devant
 le Chasteau & le Holm. Tout
 estant ainsi disposé, à trois heures*

après midy, une salve de cent cinquante piéces de canon fut le signal de l'arrivée du Cortége de l'illustre Eponse, laquelle on fit descendre hors de la Ville, & passer sous une tente qu'on avoit dressée exprés pour la regaler avec toutes sortes de confitures exquisés, & pour luy faire voir en mesme temps le train du Cortége qui passa devant elle de la maniere suivante.

A la teste marchoit une Compagnie de Cavalerie, suivie d'un Ecuyer, de soixante-dix couples de chevaux de main, & d'autant de carosses à six chevaux, precedez & entouréz de gens de li-

vrées tres bien équippez. Ensuite vinrent les chevaux de main des Comtes du Royaume, & leurs carosses, avec leurs Ecuyers & Maistres d'Hostel. Tout cela se termina par un Regiment de Cavalerie. A quelque distance de là on vit avancer douze Trompettes avec les Timballes du Roy, suivis d'un Escadron de la Garde du Corps de Sa Majesté, & de douze chevaux de parade, tous superbement enharnachez & couverts de housses de velours couleur de pourpre, garnies d'or, à la suite desquels marcherent vingt quatre chevaux de main, dont les orne-

mens estoient encore plus riches ,
 & qui estoient conduits par deux
 Ecuysers tres . bien équippez . On
 fit marcher devant ceux cy les
 vingt quatre Pages du Roy , avec
 leur Gouverneur . Immédiatement
 après , suivoit l'Ecuyer de l'Aca-
 demie Royale , accompagné de
 vingt quatre Academistes . En sui-
 te passerent douze carosses du Roy
 remplis en partie de Dames & de
 Cavaliers , suivis des livrés des
 Ministres & Officiers de la Cour ,
 après lesquels parurent les Gentils-
 hommes de la Cour , dans un équi-
 page magnifique , & puis le grand
 Chambellan & le Marechal de

122 **MERCURE**

Son Altesse Royale , tenant à la main le Baston de Marechal. Après luy marchoit Son Altesse Royale montée sur un tres beau cheval blanc entouré de quantité de Trabans. Il passa devant le carosse où estoit son Illustre Eponse , avec Madame sa Sœur , la Princesse Royale , & la Princesse de Hambourg. Quelques Gentilshommes marchoient auprès du carosse , la teste nuë , & aux deux costez il y avoit plusieurs Trabans. A la fin parut le General-Lieutenant Pleß , avec toute la Garde du Roy à cheval , qui finissoit le train du Cortége. La Ceremonie

se fit par le Confesseur du Roy, & pendant toutes ces Fêtes on marchoit sur du drap rouge, depuis la Place du Chasteau jusques à la Salle des Chevaliers. Il n'y eut à la table du Roy que neuf personnes, qui furent servies par les premiers Ministres de la Cour.

Le 7. de ce mois, M^r le Maire presenta à M^r l'Archevêque de Paris sept Deviles en miniature. Je vous les envoie, parce qu'elles ont esté trouvées fort belles, & qu'elles convien-

134 MERCURE

nent parfaitement à cet illustre Prelat.

I.

Les Armes de la Maison de Noailles , accompagnées de ses ornemens , avec ces mots : *Clarus Avis , sed clarior Aris.*

II.

Deux Crosses croisées ensemble, avec une Croix d'Archevêque au milieu , au dessus de laquelle paroist dans une nuée un chapeau de Cardinal. On lit autour ces paroles : *Plus ultra.*

III.

Trois Mitres les unes dans les autres en forme de Tiare, posées sur un Autel, avec ces paroles: *O si quando simul.*

IV.

Le Roy des Abeilles à la teste d'un Essain de mouches, avec ces mots: *Dux & forma gregis.*

V.

Cette verge veillante dont il est parlé dans Ezechiel, dépeinte par une houlette, au dessus de laquelle paroist un œil ouvert. Ces mots luy servent d'ame: *Corrigit & vigilat.*

136 MERCURE

VI.

Un Cameleon, animal qui change de couleur selon les differens pasturages où il se retic. Ces paroles tirées de Saint Paul se lisent autour : *Omnibus omnia.*

VII.

Un de ces Lacs dont quelques Historiens font mention, & dont l'eau, quoy que tranquille, ne laisse pas d'exciter des orages & des tempestes, quand on y jette quelques pierres: Ces mots paroissent au dessus : *Impune quieto non insultatur.*

VERS NUMERAL.

Où se voit l'année dans laquelle M^r l'Archevêque a pris possession.

*LVX eXorta noVæst, greX
soLatVra DôLoreM.*

Je vous envoyay le mois passé, des Vers Latins de M^r de Santeul, & une Imitation en Vers François sur le Portrait de M^r Fagon. En voicy d'autres encore avec un Madrigal.

Janvier 1696.

M

E Ntre cent Medecins en sça-
 voir excellens ,
 Ceuyl-cy que le Roy choisit pour son
 usage ,
 Dès longtemps du Public pour ses
 rares talens
 Avoit obtenu le suffrage.
 Quelle distinction ! quel merveillex
 éclat
 Répandra t-elle sur sa vie,
 Puis qu'un même choix luy confie
 Et le salut du Prince, & celuy de
 l'Etat ?

POUR LE MESME.

MADRIGAL.

L E puissant Dieu des Mers &
 de la Medecine

GALANT. 129

*En faveur de Louis nous fait part
de ses dons.*

*Pour chanter ses Exploits s'il m'ins-
pire des sons ,*

*A conserver ses jours Apollon te
destine.*

*Mais que nostre partage a peu d'é-
galité!*

*Et que mon nom seroit vanté
Parmy les Filles de memoire ,
Si je travaillois pour sa gloire
Comme tu fais pour sa santé!*

Je vous envoie une Ri-
tornelle , que non seule-
ment vous chanterez avec
plaisir , parce qu'elle a esté
mise en air par un tres-habile
Musicien , mais dont vous
M ij

140 MERCURE

trouverez toutes les paroles fort agreables. Il y a plusieurs couplets, dont le stile aisé & naturel vous fera connoistre qu'ils partent de source, & que l'Auteur a un talent tout particulier pour la Poësie.

RITORNELLE.

Un soir dans une grotte obscure,
 Ou d'un ruisseau le cours secret
 Accompaignoit de son murmure,
 Les plaintes d'un Amant discret ;
 Tircis à l'objet qui l'engage
 Recommençoit ceste chanson,
 C'en est trop, si c'est badinage,
 Et trop peu, si c'est sans de bon.

d'un ruisseau

re. Les

qui, long a. ge, ni

i c'est ba di

bon.



[Faint handwritten text at the bottom of the page]

ASTOR LENOX TILDEN FOUNDATION

S

Lors que l'excès de ma souffrance
Me rend inquiet & rêveur,
Tu fais voler mon espérance
Sur les ailes de ta faveur.

Après tu m'abas le courage
Par des rigueurs hors de saison.
C'en est trop, si c'est badinage,
Et trop peu, si c'est tout de bon.

E

Quand sur ma Musette plaintive
Je chante quelque air langoureux,
Je vois ton oreille attentive

A mes préceptes amoureux.
Si je veux les mettre en usage,
Tu deviens sourde à ma leçon.
C'en est trop, si c'est badinage,
Et trop peu, si c'est tout de bon.

E

De fleurs fraîchement amassées
Quand je te présente un bouquet,

142 MERCURE

*Dans ton sein je les vois placées
D'un air complaisant & coquet.
Veux-je en faire un galant pillage?
A peine j'en obtiens pardon.
C'en est trop, si c'est badinage,
Et trop peu, si c'est tout de bon,*

S

*De ma Sœur entre ses compagnes
Tu parois cherir l'entretien,
Et souvent parmy nos campagnes,
Ton Troupeau paist avec le sien :
Mais un pareil soin te ménage
Les Sœurs d'Ergaste & d'Alcidon.
C'en est trop, si c'est badinage,
Et trop peu, si c'est tout de bon.*

E

*Piqué de quelque jalousie,
Si je te découvre mes maux,
Tu te ris de ma phrenesie,
Tu plaisantes de mes Rivaux.
Avec eux sous l'épais ombrage*

GALANT. 143

*Tu danfes pouvant fans façon.
C'en eft trop , fi c'eft badinage,
Et trop peu , fi c'eft tout de bon.*

§

*Quelquefois par un trait de flâme
Tes yeux aux miens font entrevoir
Qu'Amour , qui captive mon ame,
Te tient aufſi ſous ſon pouvoir :
S'il'en veux un baiſer pour gage,
Je n'en puis obtenir le don.
C'en eft trop , fi c'eft badinage,
Et trop peu , fi c'eft tout de bon.*

¶

*Pour me prouver toute la force
Du trait dont ton cœur eft bleſſé,
Tu graves ſur la tendre écorce
Mon Chiffre au rien entrelacé :
Mais ſoudain d'une main volage
Tu veux l'effacer ſans raiſon.
C'en eft trop , fi c'eft badinage,
Et trop peu , fi c'eft tout de bon.*

144 MERCURE

2

*Ingrat, interrompi la Bergere,
Avant qu'il fust prest d'achever,
Est-ce veritable colere,
On la feins-tu pour m'éprouver?
Je t'aime, & tu le sçais: sois sage,
Chasse un injurieux soupçon.
C'en est trop, si c'est badinage,
Et trop peu, si c'est tout de bon.*

S

*Répandant des pleurs d'allegresse,
Tircis interdit & perclus,
Baise la main de sa Maistresse,
Et n'ose tenter rien de plus.
Le feu d'amour monte au visage,
Et de la Fille & du Garçon.
C'en est trop, si c'est badinage,
Et trop peu, si c'est tout de bon.*

S

*Un Faune habitant de cet antre,
Qui les regardoit par un trou,
Couché*

*Couché tout à plat sur le ventre,
S'en mit à rire comme un fou,
D'une voix moqueuse & sauvage
Redisant sur le mesme ton,
C'en est trop, si c'est badinage,
Et trop peu, si c'est tout de bon.*

E

*Cette histoire par la contrée
Se répandit en peu de temps,
Et du galant pays d'Astée
Réjoit fort les Habitans :
Tous y chantoient dans leur Village,
Menant paistre chevre & mouton,
C'en est trop, si c'est badinage,
Et trop peu, si c'est tout de bon.*

Je vous ay déjà parlé des
Navires du Roy, le *François*
& le *Fortuné*, qui se sont ren-
dus maistres des trois Vais-
Janvier 1696. N

146 MERCURE

seaux Anglois , nommez la
Défense, le Succès, & la Résolution. Ces trois Vaisseaux
ayant esté menez au Port.
Louis, les Interessez à l'arme-
ment des deux Navires de
Sa Majesté ont fait une liste
des Marchandises qu'on y a
trouvées, & je vous l'envoie,
la croyant utile à ceux de vo-
stre Province, qui estant dans
le Negoce , voudront pren-
dre part à la vente qui en sera
faite. Il est porté par cette
liste , que ceux qui voudront
acheter ces trois Vaisseaux,
& les marchandises dont ils

se sont trouvez chargez, pour-
ront faire leurs offres à M^r de
Lagny, Directeur General du
Commerce, dans le quinzié-
me de Février prochain, &
qu'ils luy communiqueront
leurs pouvoirs, pour ensuite
l'adjudication estre faite, &
la livraison au Port. Louis,
aux prix, charges, clauses, &
conditions dont on sera con-
venu.

148. MERCURE

*Marchandises trouvées dans
La Défense.
Toille Indienne.*

Chint Mamodez, balots 9.
2880 pieces, $7\frac{1}{2}$ aulnage, lar-
geur $\frac{1}{2}$

Chint Broard b 12. p 2400
a 7. l $\frac{3}{4}$

Chint Surat b 4. p 1300.
a 8. l $\frac{3}{4}$

Chint Cadix Smals b 22.
p 6355. a 6. l $\frac{2}{3}$

Chint Jaffercon b 12. 3794.
a 8. l $\frac{3}{4}$.

Palemporez ou Tapis b8.
p 2242. a $2\frac{2}{4}$

GALANT. 149

Cotton filé de 612. l. chacun,
b 102. pesant 62424 l.

Bafras Narou Uhit, Toille
de cotton blanche étroite,
b 68. p 10870. a $13\frac{3}{2}$ l $\frac{1}{2}$.

Bafras Broad Uhit, Toille
de cotton blanche & large,
b 89. p 9135. a 14. l $\frac{3}{4}$.

Bafras Broad Brou, Toille
de cotton écriuë, b 4. p 400.
a 14. l $\frac{3}{4}$.

Bafras Narou Brou, Toille
de cotton écriuë étroite, b 5.
p. 800. a 14. l $\frac{2}{1}$.

Pautkas Uhit, Toille de
cotton blanche, b 54. p 15275.
a 4. l $\frac{2}{3}$.

N iiij

150 MERCURE

Pautkas Broun , Toille de
cotton écriuë , b 140. p 27850.
a 5. l $\frac{2}{3}$

Pautkas Blou , toille de
cotton bleuë , b 9. p 1449-
5 à 11. l 1 à $\frac{2}{3}$

Souaguzez Uhit , Toille de
cotton blanche , b 59. p 7080.
a 14. l $\frac{2}{3}$ $\frac{1}{1}$

Souaguzez Broun , Toille
de cotton écriuë , b 3. p 360.
a 14. l $\frac{1}{3}$

De Riabauls Smals, Toille
de cotton petite, b 20. p 4000
a 9. l $\frac{1}{2}$

Necanes Broüad , Toille
rayéc , bleuë & blanche, b 32
p. 3143. a 11. l $\frac{3}{4}$

GALANT. 151

Necanes Narou, idem étroite, b 22. p 2652. a 10. l $\frac{3}{4}$

Guinea Suifs, Toille de coton rayée, blanche & bleuë, b 39. p 12480. a 3 $\frac{1}{2}$ l $\frac{2}{3}$

Tapsels Broad, Toille de coton, idem, b 23. p 1800. a 10. l $\frac{3}{4}$

Chint Seronge, Toille Indienne, b 4. p 1595. 6 à 4. l $\frac{3}{2}$ à $\frac{2}{3}$

Dury Agra, Toille de coton rayée bleuë & blanche, b 4. p 1357. a 11. l $\frac{1}{1}$

Tapsels Narou, toille de coton rayée blanche & bleuë, b 5. p 578. a 1 $\frac{1}{4}$ l $\frac{1}{2}$

Dury d'Ungares U hir,
N iiij

152 MERCURE

Toille de coton blanche, b 1
p 70. a $13\frac{1}{4}$ l $\frac{1}{2}$

D'Ungarez, Broun Toille
de coton écriuë, b 76. p 6080
a 14. l $\frac{3}{4}$

Brauls, Turbans rayez,
blancs & bleus, b 14. p 3399
a 2. l $\frac{3}{2}$

Bossars Broun, Toille de
coton écriuë, b 1. 150. 10 l $\frac{4}{3}$

Chint Ramauls, Toille In-
dienne pour mouchoirs, b 6
p 1771. a $7\frac{3}{3}$ l $\frac{2}{3}$

Dury Gourgouche, Toille
de coton blanche, b 1. p 70
a $13\frac{3}{4}$ l $\frac{2}{3}$

I F. N°. B. C. Toille de cot.

GALANT. 153

ton blanche , b 2. p 292. a $1\frac{1}{3}$

1 $\frac{1}{4}$ $\frac{3}{2}$

Differentes Etoffes de soye,
de coton & Indiennes , b 18.

p 2630.

Ris , b 3.

Poignées de Canes , un
balot & un baril , b 2.

Caffé , b 122.

Gommes , b 123.

Cannelle 5.

Thé 5. caisses.

Poivre 265 tonneaux.

Salpestre 90 idem.

Couvertures blanches pi-
quées , b 1. p 20.

Balle de Plume 1.

54 MERCURE

*Porcelaines trouvées dans les
trois Prises, en paniers;
coffres & caisses.*

DOUZAINES.

Tasses,	3950	& 10.
Gobelets,	733.	5
Souscoupes,	886	1
Ecuelles,	245	6
Grandes Urnes,	6	6
Assiettes,	16	6
Sucriers,	11	10
Gamelles,	2	6
Beurriers,		2
Plats,	1	8
Lyons,	3	6
Chiens,	2	8
Burettes,		6

GALANT.

155

Douzaines.

Pots à Thé,	4	& 6
Flacons, Bouteilles,		
Pots & Vases,	72	6
Pagodes,		6
Paons,		4
Chatshuans,		2
Coqs,	1	6
Petites figures de diffe-		
rentes manieres,	2	6
Bandeches ou Cabarets,		2
Petites fioles en maniere		
de petites Tabatieres,	83	4
DANS LE SUCCEZ.		

Mousseline unie fine.

Cogmoria , bal. 19. p 1914.
aunage 16. 17 8

156 MERCURE

Tang, b 62. p 6250. a $\frac{3}{4}$

Bang, b 13. p 1333. a $\frac{3}{4}$

Coffas, b 37. p 3761. a idem.

Mul, b 11. p 1104. a id.

Mul, b 3. p 362. a id. l id.

Mul, b 3. p 339. a id. l id.

Moss. b 7. p 822. a 16. l id.

Seer Coff. b 2. p 207. a id.
l idem.

Dom Coff. b 7. p 700. a id.
d id.

Bor Coffas, b 2. p 273. a id.
l idem.

A D, b 1. p 189. a id. l id.

A B C, b 1. p 57. a id. l idem.

Tang, b 40. p 4051. a idem,
l idem.

GALANT. 157

Torp Cossas , b 1. p 137. a id.
l idem.

Sans marque Angloise , b 10.
p 337. a 16. l $\frac{3}{4}$

Doria , Mouffeline rayée , b
35. p 3584. a 16. l $\frac{3}{4}$

F Dor Emul , Mouffeline à
fleurs. b 7. p 631. a 16. l $\frac{3}{4}$

F Tang , Mouffeline brodée à
fleurs. b 4. p 340. a 16. l $\frac{3}{4}$

Tnek , Mouffeline brodée
pour cravattes. b 4. p 14613.

Peignoirs , p 135.

Toille de coton tres-fine ,
dont une raye de soye. b 18.
p 2959. a de 8 à 9 $\frac{3}{4}$ à $\frac{2}{4}$ $\frac{1}{2}$

Gur , Toille de coton blan-

158 MERCURE

che, b 102. p 7611. a 14. 78.

Toille de cotton rayée de
soye pour mouchoirs. b 18.

p 2969 a 18. $\frac{2}{3}$

Taffetas à fleurs, b 1. p 152. a 5.
1 $\frac{3}{4}$

Taffetas rayez & unis de tou-
tes couleurs, b 40. p 5637.

a 8 à 9 $\frac{3}{4}$ à $\frac{3}{4}$ $\frac{1}{2}$

Sofie, écorce d'arbre, soye &
cotton. b 42. p 5491. a 16 à

19 $\frac{3}{4}$ a 78.

Bâlaflors, écorce d'arbre. b
119. p 11880. a 8 $\frac{3}{4}$

Balots de Mouffeline, Taffe-
tas de plusieurs couleurs. 2.

p 176.

GALANT. 139 .

Soye écrue , b 3.

Opium , b 25.

Bois rouge , 2500 buches.

Salpêtre , 150 tonneaux.

Poivre long , 45 sacs.

Dans la Resolution.

Chint Jaffercon , Toille Indienne peinte, b 32. p 10066.

a 8. $\frac{3}{4}$

Chint Mamodez , idem. b. 18.

p. 5760. a 7. $1\frac{1}{3}$

Chint Broad , id. b 8. p 1600.

a 7. $\frac{5}{4}$

Palemporez , Tapis d'Indienne.

b 7. 2100. a $2\frac{1}{4}$

Chint Ramauls , Toille In-

160 MERCURE

diennne pour mouchoirs.

b 4. p 1200. a $7\frac{1}{2}$ l $\frac{2}{3}$

Cotton filé de 612 l. chacun.

b. 37. 22644 l.

Cotton filé de 306. l. chacun.

b 9. 2754. l.

Tapsels Narou, Toile de cotton étroite bleuë & blanche. b 14. p 1680. a 11. l $\frac{1}{4}$.

Tapsels Broad, idem large, b 5. p 400. a 10. l $\frac{3}{4}$.

Brauls, Turbans bleus & blancs. b 7. p 1680. a 2. l $\frac{1}{2}$

GI, Toille Indienne. b 1. p 395. l $\frac{1}{2}$.

GP, Toille de cotton bleuë.

b 2. p 80. a 4. l $\frac{1}{2}$.

GALANT. 161

GP, Toille de cotton blanche. b 1. p 80. a 4. l $1\frac{1}{4}$.

Dungares Uhir, Toille de cotton blanche. b 20. p 1963. a 13 l $1\frac{3}{4}$

Dungares Broun, Toille de cotton écriuë. b 96. p 7679. a 14. l $1\frac{3}{4}$

Duty Dungapors, Toille cotton écriuë. b 5. p 400. a 14. l $1\frac{3}{4}$

De Riabauls Smals, Toille de cotton petite. b 51. p. 10240. a 9. l $1\frac{1}{2}$

De Riabauls large, Toille de cotton large. b 16. p 1850. a 14. l $1\frac{3}{4}$

Janvier 1696.

O

162 MERCURE

Bafras Broad Uhit, Toille de
cotton blanche large. b 45.

p 4612. a 14 $l \frac{3}{4}$

Bafras Narou Uhit, Toille de
cotton blanche & étroite.

b 35. p 5560. a 13. $l \frac{1}{2}$

Bafras Broad Broun, Toille
de cotton large écruë. b 18.

p 1800. a 14. $l \frac{1}{2}$

Bafras Narou Broun, idem
étroite. b 46. p 5640. a 14.

$l \frac{1}{2}$

Pautkas Uhit, Toille de cot-
ton blanche. b 19. 5700. a

$5 \frac{1}{2} l \frac{2}{3}$

Pautkas Broun, Toille de cot-
ton écruë. b 81. p 16100. a 5.

$l \frac{2}{3}$

GALANT. 163

Necanes large, Toille de cotton rayée, bleuë & blanche. b 17. p 1700. a 11. l $\frac{2}{3}$

Mecanes Narou, idem étroite. b 38. p 4560. a 10. l $\frac{3}{4}$

Guinea Stuffs, Toille de cotton rayée bleuë & blanche. b 31. p 9916. a 3. l $\frac{3}{4}$

Souaguzez Uhir, Toille de cotton blanche. b 17. p 2040. a 14. l $\frac{1}{2}$

Souaguzez, Toille de cotton écrue. b 16. p 1920. a 14. l $\frac{1}{2}$

VVP N°. 2. 38. p. Toille de cotton blanche. b 1. p 80. a 14. l $\frac{3}{4}$

Balots refaits de Toille de
O ij

164 MERCURE

cotton de differente qua-
lité & aulnage. b 6. p 1099.
Caisses de Canelle. b 3. 150. liv.
Poivre. 376030. livres.
Indigo. 410. bales, 98755. livr.
Sel Armoniac. 296. bales
66304. livres.
Gommes. 7 bales 1100. livres.
Caffé. 150. bales, 55798 livres.

La réputation des Religieux
de l'Abbaye de la Trappe est
tellement répandue dans le
monde, que je suis persuadé
que vous en verrez avec plaisir
l'Eloge que je vous envoie. Il
est de M^r l'Abbé de Fourcroy.

LA devote Abbaye de la Trappe est devenuë si celebre, que de tous les endroits du monde on y vient pour y admirer ces heureux Martirs de la penitence. On remarque les effets surprénans de la grace de Dieu à la veuë de ces illustres Penitens, qui ont tout quitté pour pleurer dans le silence leurs pechez, & pour travailler à leur salut, comme à l'unique chose necessaire. C'est dans ce desert où les superbes deviennent humbles, où les intem-

166 MERCURE

perans deviennent sobres, & où l'on donne un frein aux langues des médifans & des envieux. L'on y voit régner la paix, & toutes les vertus s'y rencontrent au fuprême degré. La foy, l'efperance, la charité, la douceur, la modef- tie, l'humilité, le recueille- ment, la penitence & la com- ponction fleuriffent dans cer- te fain-te maifon. On n'y trou- ve que des fujets d'édifica- tion, & on y voit des muets, qui par leur filence nous in- ftruifent plus que les Predica- teurs. par leurs difcours. Tou-

GALANT 191

res leurs actions sont saintes, & n'inspirent que la piete. Ils passent les nuits entieres à louer leur Createur ; leurs esprits s'elevant au dessus de toutes les choses presentes, pour servir parfaitement à Dieu. Ils employent les jours & les nuits à chanter des Pseaumes , & des Cantiques , à mediter la sainte Loy, & ils ont sans cesse ses loüanges dans la bouche. Ils ne portent que des habits tres-simples & tres-pauvres , leur marcher est grave & edifiant , ils ne souffrent jamais que leurs yeux

168 MERCURE

s'égarer. Ils font paroître sur leur visage la sérénité de leur ame ; ils observent un silence exact, qui est plus estimable que tous les discours. Leurs possessions consistent en ce qu'ils n'ont rien de propre , & leurs délices dans la privation des plaisirs. Dieu seul est la part de l'héritage qu'ils espèrent ; ils n'ont rien en ce monde, & ils possèdent tout ce qui est au dessus du monde ; ils sont morts à toutes choses, & cette mort les rend immortels. Ils employent chaque jour à cultiver leur jardin,

jardin , & durant leur travail ,
leur esprit ne cesse jamais de
prier. Tout leur temps est
employé utilement. Les heu-
res leur paroissent trop cour-
tes , pour s'appliquer à Dieu.
A peine prennent-ils les ali-
mens qui sont necessaires à la
vie , & ils ne peuvent se sou-
mettre à cette servitude qu'a-
vec douleur. Qui pourroit ex-
primer leur zele à s'exciter
dans la vertu , leur exactitude
à garder l'observance & la
discipline, leur respect & leur
obeissance pour suivre la regle
& la volonté de leurs Supe-

Janvier 1695.

P

170 MERCURE

tieurs? Ils se privent des choses nécessaires, & les revenus de leur Abbaye estant fort mediocres, ils travaillent des mains pour nourrir plusieurs pauvres. Ils s'occupent à reconcilier la terre avec le Ciel, & rien ne leur paroist penible, pourvû qu'ils puissent détourner les justes & redoutables effets de la colere de Dieu. En un mot, ce sont des hommes tout divins, qui retracent en nos jours la vie parfaite & admirable des plus celebres Solitaires. Y a-t-il rien qui égale une telle so-

cité ? Qu'y a-t-il de plus charmant que cette union qui regne parmy eux ? Des gens qui sont venus de pays étrangers & de Nations différentes, se trouvent unis dans une conformité si parfaite, qu'on ne voit qu'une seule ame en plusieurs corps, & que plusieurs corps ne paroissent que les organes d'une seule ame. S'il y en a quelqu'un d'entre eux qui soit attaqué de quelque infirmité dans le corps, tous compatissent à son mal, & leur plaisir seroit d'estre à la place de

P ij

172 MERCURE

celuy qui est incommodé,
tant leur charité est grande.
C'est d'eux dont le Prophete
a voulu parler dans ses Can-
tiques, lors qu'il a dit, que
c'est une chose excellente & a-
greable que de voir des Freres
unis ensemble dans une par-
faite union. Desert heureux,
vous êtes le refuge de ceux qui
se convertissent au Seigneur.
Sainte retraite, la consola-
tion des affligés, & le rafraî-
chissement contre les ardeurs
des passions, que vous estes
terrible aux malins esprits, &
agreable aux saints Anges!

O vic solitaire ! vic Angelique,
 que vous estes aimable ! quels
 éloges ne meritez-vous pas ?
 Mais il n'y a que ceux qui
 jouissent du repos & de la
 douceur que vous donnez,
 qui puissent connoître com-
 bien vous estes digne d'estre
 louée. Subsisitez à jamais , de-
 vot Monastere de la Trappe,
 & soyez toujours la bonne
 odeur de Jesus-Christ. Et vous,
 illustre & pieux Abbé., dont
 le Seigneur s'est servi pour
 faire revivre dans ce siecle
 corrompu, la ferveur, la pieté
 & la penitence des plus grands

P iij

174 MERCURE

Saints de l'Eglise, vous serez
en benediction devant Dieu
& devant les hommes.

Ce que je vous ay écrit de
l'ordre que M^r le Marquis de
Forville avoit établi à Mar-
seille, pour repousser les En-
nemis, en cas qu'ils fussent
venus l'Esté dernier, a esté
trouvé d'une si grande cor-
duite, & a fait tant de plaisir
à tous ceux qui ont lû cet
article dans la Lettre où je
vous ay appris qu'il a esté fait
Chef d'Escadre, qn'on a sou-
haité de le connoistre plus

particulièrement. Ainsi , je me suis informé avec soin de sa Famille ; & quoy que je n'aye pas de coustume de vous envoyer des Genealogies aussi étenduës que le sera celle-cy, sur tout lors qu'il ne s'agit ny de mariage, ny de mort, je vous ay marqué plus d'une fois que quand il seroit question de Maisons étrangères établies en France, je vous en parlerois toujours amplement, parce qu'elles y sont moins connuës. C'est ce qui m'engage à vous dire que celle de Fortia, dont

176 **MERCURE**

est issu M^r le Marquis de Forville-Pilles, est originaire de Catalogne, d'où elle fut transplantée à Montpellier, & de là au Comté d'Avignon. Elle est descenduë d'un Bernard de Fortia, né au Chasteau de Fortia aux environs de Rose, & frere de Sibille de Fortia, Reine d'Arragon, 4^e Epouse du Roy Dom Pedro IV. qui le fit son Lieutenant General en Catalogne, & luy donna, & à ses Successeurs, plusieurs Terres & Seigneuries. Ce don fut confirmé par l'Assemblée generale de Monçon en 1384.

GALANT. 177

mais après la mort du Roy, cette Reine & Bernard de Fortia, son frere, furent obligez de se refugier à Barcelone, à cause des persecutions du nouveau Roy, qui confisqua tous les biens de Bernard; la Reine Sibille y mourut en 1391. Ce fut en consideration des biens importans que cette Famille perdit en Catalogne, lors qu'elle vint s'établir en France, & en recompense des services de M^r de Durban, Brigadier des Armées du Roy, & Gouverneur de Mont-Louis, lequel est de la même

178 **MERCURE**

Famille de Fortia , & de la
branche de l'Aîné, que Sa
Majesté luy fit don de la con-
fiscation de la Terre & Sei-
gneurie de Fortia , dont il
toucha le revenu.

Jean de Fortia , Fils de Ber-
nard , se maria à Montpellier
en 1422 & fut Pere de Jean II.
qui estant mort en 1493. fut
enterré dans la Chapelle de
l'Eglise des Cordeliers , qu'il
dota par des donations. Il fit
un legs à chaque Convent de
l'un & de l'autre Sexe , aussi
bien qu'à tous les Hôpitaux
de la mesme Ville. Il legua la

GALANT. 179

liberté à quatre Esclaves qu'il avoit, avec cent écus d'or à chacun, outre leur subsistance dans la maison de son Heritier ; & après avoir réglé la restitution de la dot de son Epouse, en monnoye de Barcelone, il fit un legs à Jean III. de Fortia, son petit Fils, & Trisayeul de M^r le Marquis de Forville, de la Tour & Jurisdiction de Orte, en la Paroisse Saint Denis de Gobeletz, Diocese de Barcelone, & fit son heritier Marc de Fortia son Fils, qui mourut en 1498. Jean III. se transplanta de

180 **MERCURE**

Montpellier à Avignon en 1505. à l'occasion de son mariage avec Françoise de Vital, Noble Romaine, que Bernard II. de Fortia son Frere alla prendre à Rome, avec un Passeport du Roy Louis XII. qui qualifie ces deux Freres, Citoyens de Montpellier, ses bien aimez & familiers, & de la Reine son Epouse, faisant expresse mention du train de ce Bernard dans son voyage, composé de huit chevaux & autant de Valets, or & argent, joyaux & équipage, aussi bien que du sujet qui le fai-

soit aller à Rome, pour amener sa Belle Sœur à Avignon. Bernard à son retour de Rome, se transplanta dans la Touraine, où il acquit les Seigneuries de Paradis & de la Branchoire, & fit la branche de M^r de Fortia, Conseiller au Grand Conseil, Fils de Messire Bernard de Fortia, Doyen des Maîtres des Requêtes, mort en 1694. Il y a eu dans cette Branche plusieurs personnes considérables dans l'Eglise, & dans la Robe, & particulièrement des Conseillers d'Etat, & un Evêque

182 MERCURE

qui mourut en allant prendre possession de son Evêché en Bretagne. Claude de Fortia, Chevalier de Malte, qui mourut en 1652. Capitaine d'une des Galeres de Sa Majesté, estoit de la mesme branche. Jean III. de Fortia, qui fit celle de Provence, posseda à Avignon les charges les plus considerables. Il mourut en 1553. & fut Peré de Marc de II. & de Charles de Fortia, lequel Charles fut Gouverneur des Place, Chasteau, & Forteresse du Pont de Sorgues. Marc II. de Fortia, qua-

GALANT: 1183

lifié *Magnifique Seigneur*, dans les documens, fut Seigneur de Caderouffe. Il épousa Jeanne des Henriquez à Avignon en 1549. & François de Filio-li en secondes nocces, à Carpentras en 1559. Il s'y transporta à l'occasion de ce second mariage, & il y mourut en 1582. ayant laissé trois Fils, Gilles & Jean IV. de son premier mariage, & Paul de Fortia, du second, avec une tres-riche succession, dont ils hériterent également. Ces trois Freres firent les trois bran-

184 MERCURE

ches des Seigneurs de Durban , de Montreal , & de Pilles.

Gilles de Fortia, qui fit celle de l'Aîné , fut Chevalier de l'Ordre du Roy , Seigneur de Caderousse & de Durban, Gentilhomme ordinaire de la Chambre , & Capitaine d'une des Galeres de Sa Majesté, Il épousa en 1582. Lucrece de Galien, des Seigneurs des Issars; en 1592. Laurence de Toulon, des Seigneurs de Sainte Jalle, en 1595. François de Roquart, des Seigneurs de Roquart , n'ayant laissé

GALANT. 185

des Enfans que de la dernière; ſçavoir, Louïs de Fortia, Seigneur de Caderouſſe & de Durban, qui épouſa en 1618. Gabrielle de la Salle, des Seigneurs de la Garde; & Jean Baptiſte de Fortia, qui fut receu Chevalier de Malte en 1639: & qui mourut en 1642. De Louïs de Fortia naquirent Louïs II. & François de Fortia. Louïs II. fut premier Capitaine & Commandant un Bataillon du Regiment de la Marine, & épouſa en 1631. Marie de Vivet de Montelus. François eſt celuy

Janvier 1696.

Q.

dont on a déjà parlé, Brigadier des Armées du Roy & Gouverneur de Mont-Louïs. De Louis II. sont issus Paul & Jacques - Joseph de Fortia. Paul, Seigneur de Caderousse & de Durban, épousa en 1681. Marie-Esprit de Vissac de la Tude de Ganges, & Jacques-Joseph, connu sous le nom de Chevalier de Durban, fut Capitaine dans les Régimens d'Infanterie de Piémont & de Tournaisy. Il eut la majorité de ce dernier, & se distingua au Siège de Coni, où il eut une épaule cassée d'un coup de mousquet.

La branche des Seigneurs de Montreal fut commencée par Jeau I V. second Fils de marc II. de Fortia. Ce Jean IV. fut Seigneur de Montreal, & épousa en 1583. François de Seytre, des Seigneurs de Caumont, dont il eut Paul de Fortia. qui fut Seigneur de Montreal & de Bedarrides, Capitaine d'une des Galeres du Roy, nommée la montreal, & qui se trouva au combat des quinze Galeres d'Espagne en 1638. ayant emporté une Capitane d'Espagne. Paul dont on vient de

Q ij

189 MERCURE

parler, épousa en 1613. Catherine de la Salle, des Seigneurs de la Garde, & de ce mariage nâquirent Gaspard de Fortia, Seigneur de Montreal & de Bedarrides, qui fut Capitaine de la même Galere; Louïs de Fortia, Evêque de Cavaillon, & ensuite de Carpentras, sur la démission du Cardinal Bichi, & qui mourut en 1660. Dominique de Fortia, reçu Chevalier de Malte en 1632. & qui mourut Capitaine d'une des Galeres de Sa Majesté; Henry de Fortia, reçu aussi Chevalier de malte en

GALANT: 189

1631. & qui fut tué dans un combat de mer au service de la Religion, Jean-Louis de Fortia, connu sous le nom de l'Abbe de Montreal, & Paul de Fortia, receu Chevalier de Malte en 1674 Gaipard de Fortia, dont on a parlé, époula en 1655. Françoise de Nogaret de Calviffon. De ce mariage sont issus Jules de Fottia, Seigneur de Montreal & de Bedarrides, qui épousa en 1684 Françoise de Sassenage du Dauphiné.

La Branche des Seigneurs de Pilles, de laquelle M^r le

190 MERCURE

Marquis de Forville est issu, fût commencée par Paul de Fortia, son Ayeul, & troisiéme Fils de Marc II. lequel Paul qualifié *Haut & puissant Seigneur* dans ses titres, fut Seigneur de Pilles, Baron de Baumes, & autres Places. Il fut fait Capitaine d'une Compagnie d'Ordonnance sous Henry III. en 1532. Mestre de Camp de la Cavalerie Legere & étrangere en France, sous Henry IV. en 1591. Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roy en 1595. Gouverneur de la Ville & Ci.

GALANT. 191

radelle de Berre en 1596. Chevalier de l'Ordre du Roy en la même année , Gouverneur des Places du Chasteau-Dif, Rotonneau, Pommegues & Isles de Marseille , & Capitaine d'une des Galeres de Sa Majesté , nommée la Pille ; en 1598. dans laquelle année il eut dix-huit mille livres de gratification du Roy , avec un Brevet de quatre mille francs de pension, en recompense de ses services ; & enfin il fut fait Conseiller d'Estat d'Epée en 1608. Il épousa en 1599, Jeanne de Toulon de

192 MERCURE

Sainte Jalle, Fille de Fouquet de Toulon, Chevalier de l'Ordre du Roy, Seigneur de Sainte Jalle & de Saint Marcelin, Lieutenant de Sa Maesté en Languedoc, Capitaine de cent Gentilshommes, Fils de Louis de Toulon, premier President au Parlement de Grenoble, & Neveu de Didier de Toulon Sainte Jalle, élu Grand Maistre de Malte en 1635. Ce Paul de Fortiamourut en 1521. dans son Gouvernement du Chasteau d'If, laissant six enfans; sçavoir, Paul II. Ludovic, Gaipard Joseph

GALANT: 193

Joseph , Charlotte & Sibille
de Fortia. Paul II. Pere de
M^r le Marquis de Forville ,
fut élevé auprès du feu Roy ,
en qualité d'Enfant d'hon-
neur. Il fut pourvû d'une
Compagnie franche , en gar-
nison au Chasteau d'If en 1611.
n'estant alors âgé que d'onze
ans , & de la survivance de
tous les Gouvernemens de
son Pere , aussi bien que du
Commandement de la mes-
me Galere en 1614. Il fut fait
Mestre de Camp de la Cava-
lerie Legere & Etrangere en
France en 1621. & pourvû d'un
Janvier 1696. R

194 MERCURE

Regiment d'Infanterie qui portoit son nom de Pilles en 1635. Il signala sa valeur en plusieurs occasions, & sur tout au Siege de Montauban. Ses services, son experience & sa fidelité luy ayant fait acquérir l'estime & la confiance de son Prince, Sa Majesté luy donna l'administration des affaires de la Province dans le temps des Troubles de Provence, qu'Elle fit cesser les fonctions des Procureurs du Pays. On luy fit expedier un Brevet de quatre mille livres de pension en-

1644. Il fut fait maréchal des Camps & Armées du Roy en **1649.** & Gouverneur Viguiier de Marseille en **1660.** En ce temps-là Sa majesté voulut bien luy donner encore une marque distinguée de son estime, en luy faisant l'honneur de le faire souper avec Elle à Tarascon. Il épousa en **1627.** Marguerite de Couët, Fille du riche Baron de Couët & de Lucrece de Grace, Baronne de Bormes, dont l'autre Fille avoit épousé Gaspard de Forbin, marquis de Soliers, Gouverneur de Toulon, l'Ai-

R ij

196 **MERCURE**

né de la Branche de Palamedes de Forbin , Lieutenaue general en Provence sous Louïs XII. Ludovic de Fortia , frere de Paul II. a esté un des plus vaillans hommes de son temps. Il fut premier Capitaine du Regiment de la Marine , & Capitaine d'une des Galeres de Sa majesté. Il mourut au Siege de Portolonggo, où il fut tué d'un coup de canon. Gaspard de Fortia de Costechaude , & Joseph de Fortia de Forville, autres freres de Paul II. furent aussi tuez au service de Sa Majesté,

GALANT. 197

le premier au Siege de la Rochelle, à la teste du Regiment de son freie Aîné, & l'autre combat de quinze Galeres d'Espagne devant Genes. Charlotte de Fortia, leur Sœur, fut mariée à Paul de Mistral, Seigneur de Mondragon, Benbartane, & autres Places, fils de Paul de Mistral, Seigneur de Crofes & de Dons, & de Silvie de Brancas, fille d'Ennemond de Brancas, Baron d'Oyse & de Vilars, & de Catherine de Joyeuse, Sœur du Maréchal de Joyeuse, & Mere d'André

R iij

198 MERCURE

de Brancas, Amiral de France, & de Georges de Brancas, en faveur duquel la Terre de Vilars fut érigée en Duché. Sibille de Fortia, l'autre Sœur, fut mariée à Louïs Aldonse de Thésan de Venasque, Chevalier de l'Ordre du Roy, Marquis de Saint Gervais, Comte de Nabuton, Baron de Negran & Castenet, Seigneur de Metamis & Seneviers Venasque, Saint Didier, & autres Places, dont le Pere, aussi Chevalier de l'Ordre du Roy, avoit épousé la Sœur du Comte de Clermont Lo-

deve, dont l'autre Sœur fut mariée au Duc d'Arpajon.

Du mariage de Paul II. & de Marguerite de Couët, nâquirent Charles-Bernard de Fortia, Baron de Baumes, Marquis de Sainte Jalle, Seigneur de Saint marcellin & autres Places. Il signala sa valeur en Flandre, dans l'Armée commandée par le maréchal d'Aumont, & particulièrement aux lignes d'Arras. Il épousa Marie de Tolon Sainte-Jalle, heritiere de la maison de Sainte Jalle, & dont la mere Louise de Bon-

R iiij

200 **MERCURE**

ne estoit fille du marquis d'Auriac , cousin-germain du Connestable de Lesdiguières. De ce mariage est issu Joseph de Fortia, Marquis de Sainte Jalle, fils unique. Paul III. de Fortia, marquis de Pilles , Seigneur de Peirwis, Pioufin, Auges, Montfort, Costechaude, & autres Places , & Gouverneur de celles du Chasteau d'If, Roronneau , Pommegues & Isles de Marseille fut pourveu de ce Gouvernement en 1660. Il épousa en 1675. Genevieve de Vento des Pennes,

fille du marquis des Pennes
 & de Renée de Forbin de
 Janson , sœur aînée de M^r
 le Cardinal de Janson. De
 ce mariage sont issus Alphon-
 se & Toussaint de Fortia de
 Pilles , qui au sortir d'estre
 Pages du Roy , sont entrez
 dans les mousquetaires de Sa
 Majesté, où ils servent actuel-
 lement. Gaspard de Fortia ,
 troisième fils de Paul II. &
 qu'on nommoit M^r Daubre,
 fut tué au siege de Gigeri en
 1664 Alexandre de Fortia son
 frere, connu sous le nom de
 l'Abbé de Pilles, est Seigneur

202 MERCURE

spirituel & temporel des lieux de Saint may , Remusac & leurs dépendances. Alphonse de Fortia , cinquième fils de Paul II. est M^{le} le marquis de Forville , à l'occasion duquel cette genealogie est donnée. Il fut Officier aux gardes Françoises du Roy en 1659. Capitaine de Cavalerie dans le Regiment des Cravates en 1667. Capitaine d'un des Vaisseaux de Sa Majesté en 1669. Capitaine d'une de ses galeres en la mesme année , Gouverneur Viguiet de marseille en 1682.

Lieutenant de Roy en Provence, au departement d'Aix en 1693. Chevalier de l'Ordre Militaire de Sa Majesté en 1693. & Chef d'Escadre des Galeres en 1695. Joseph de Fortia son frere, fut receu Chevalier de malthe en 1657. & mourut à messine, sur la galere commandée par M^r le marquis de Forville son frere, dont il estoit Lieutenant. Jeanne de Fortia, fille de Paul II. fut mariée à Annibal de Grace, Comte du Bar, Fils de Charles de Grace, Comte du Bar & de Marguerite de

204 MERCURE

Grimaldidu Beüil. *Fortia* porte d'azur à une Tour ronde, crenelée de quatre pieces d'or, maçonnée de sable, & portée sur un sirtre de sinople.

Le Jeudy 29. du mois passé, M^r Dacier, connu par tant d'excellentes Traductions des Ouvrages de nos meilleurs Auteurs Grecs & Latins, accompagnées de sçavantes notes, fut reçu à l'Academie Françoisé, à la place de feu M^r l'Archevesque de Paris. Après avoir marqué sa reconnoissance à ce Corps illustre, par des termes qui faisoient con-

noître à quel point il esti-
moit la grace qu'il avoit re-
çue , il dit que le grand Ar-
mand de Richelieu , qui fai-
soit mouvoir avec tant de
force & d'adresse tous les
ressorts de l'Etat , sous Louis
le Juste , persuadé qu'inutile-
ment il auroit jetté les fonde-
mens d'une Puissance supe-
rieure à toutes les autres , s'il
ne luy asseuroit par les Let-
tres , seules capables d'éter-
niser la grandeur des Empires,
une gloire qui ne pût jamais
finir , avoit embrassé avec ar-
deur la Protection de l'Acade-

mie naissante, afin que comme la France avoit hérité de la valeur des Grecs & des Romains, elle succedast aussi à leur éloquence, & qu'elle trouvast dans son sein des hommes capables de publier dignement ses grands Exploits; que l'application de ce Ministre à calmer les orages que ce nouvel établissement avoit excitez, & son attention à perfectionner ses Regles & les Statuts, étoient pour ce Corps, des Titres bien glorieux; *Mais*, ajouta-t-il, *il fit davantage, il voulut*

Messieurs, animer tous vos des-
seins. Cette Ame remplie des idées
immortelles, qui ont produit ce
grand ouvrage de Politique, où
tous les Etats pourroient puiser
les regles d'un heureux gouver-
nement; & qui serviroit encore à
nous conduire, si Dieu n'avoit
mis sur nos testes un Genie supe-
rieur, qui dans l'art de regner ne
peut avoir de Maître que luy-
mesme; cette Ame incapable de
s'occuper que de choses proportion-
nées à sa grandeur, devient l'ame
de vostre Compagnie, & cet esprit
qui, comme une Divinité, chan-
geoit à son gré la face de l'Europe,

208 MERCURE

*travaille de concert avec vous à
changer nostre langue & à la ti-
rer du nombre des langues barba-
res , en la dépoüillant de tout ce
qu'elle avoit de bas & de rude ,
& en luy donnant de l'harmonie,
de la force , de l'élégance , & de
la Majesté. Il n'oublia pas
l'Eloge de M^r le Chancelier ,
qui avoit eu l'avantage de
succeder à ce premier Ange
tutelaire de l'Academie , &
ce qui estoit infiniment plus
glorieux , de preparer les
voies au grand Prince qui
après luy, avoit daigné l'hono-
rer de sa Protection auguste, &*

la recevoir dans son Palais. Il parla de la perte qu'elle avoit faite de M^r l'Archevesque de Paris , que son mérite & ses travaux avoient placé sur le Siege le plus important de ce Royaume. Il dit que la politesse de ce Prelat n'estoit pas une superficie sans profondeur , mais le dehors éclatant de plusieurs qualitez intérieures également solides , véritables sources de la moderation , de l'affabilité , de l'humanité , des Graces , qui pour le rapprocher de ses inférieurs , cachotent ou tempé-

Janvier 1696. S

roient la Superiorité, & qui faisoient que ceux qui l'approchoient estoient toujours contens de luy & d'eux-mêmes, & que la douceur estoit accompagnée de toute la sagesse fermeté que donne une dignité si haute. Il ajouta que les differens talens de la parole n'avoient jamais paru avec plus d'éclat que dans ses Discours publics, & dans ses Conférences particulières; qu'il plaisoit dans celles-cy par sa solidité & par la noble simplicité avec laquelle il expliquoit les

plus grandes difficultez de la Theologie, & faisoit servir les lumieres des autres comme les siennes, à l'éclaircissement de la verité, sans opiniastreté, sans entêtement, & sans envie; que dans ses Discours publics il égaloit toujours la grandeur de son sujet avec une facilité si merveilleuse, qu'on ne pouvoit distinguer ses actions sur le champ, d'avec celles que la reflexion avoit travaillées, & qu'on trouvoit dans les unes comme dans les autres, la grace & la force, l'abondance & l'arran-

S ij

gement. Il parla de la force avec laquelle il avoit soutenu les interets de l'Eglise, ceux du Roy & de l'Etat dans neuf Assemblées du Clergé auxquelles il a eu l'avantage de presider, du service qu'il avoit rendu à l'Eglise en decouvrant les illusions. & le poison funeste d'une doctrine de tenebres, qui s'appant les fondemens que la verité même a posez, jette les hommes dans un criminel abandon & dans une securité mortelle; & enfin des sentimens de reconnoissance éternelle que

devoit avoir l'Academie pour cet illustre Prelat, qui avoit obtenu pour elle la protection dont elle jouït, & qui a esté suivie de la glorieuse distinction qui l'égale en quelque maniere aux premieres Compagnies de ce Royaume. Il prit de là occasion de louer le Roy, & dit que l'Eloquence estant fille de la verité, c'estoit la rendre digne de son origine, & la consacrer à son veritable usage que de l'employer à immortaliser la gloire de ce grand Prince. *Jamais, poursuivit il, on ne luy*

214 MERCURE

a donné d'objet plus digne d'elle qu'un Roy, qui est persuadé que les hommes ne sont grands qu'à mesure qu'ils sont justes, qui regarde la soumission qu'il a pour Dieu, comme la source & la borne de l'autorité qu'il a sur les hommes, & qui dans une puissance supérieure est toujours lié par les loix & par la sagesse, dont les liens luy deviennent, comme parle un sage, une protection de force & une baze de vertu. Quel spectacle plus admirable, Messieurs, & plus digne de vos Eloges, qu'un homme dont Dieu a rempli l'ame de splendeurs, pour me servir de

l'expieſſion d'un grand Propbete,
 & qui eſtant le plus grand des
 Rois par ſa naiſſance, par la di-
 gnité de ſa Couronne, par ſes vi-
 ctoires, par l'étendue de ſes Eſtats,
 eſt encore plus grand par les exem-
 ples qu'il donne. C'eſt luy qui rem-
 pliffant tout le devoir d'un veri-
 table Roy, qui eſt proprement le
 Miniſtre de Dieu, pour rendre
 heureux ſes Peuples, a brisé les
 chaines qu'lioiens une grande par-
 tie de ſes Sujets, & a fait tom-
 ber une rosée de lumiere ſur ceux
 qui eſtoient coucheZ dans les te-
 nebres. Cent Peuples irriteZ de
 ſes vertus ſi éclarantes, & con-

jurez pour le plus horrible des attentats, fondent sur ce Royaume avec un bruit effroyable, de tourbillon, de tempeste, & de feu. Louis le Grand soutenu par le bras invincible qui a toujours esté son bouclier & son azyle, s'oppose seul à cette foule d'Ennemis. A mesure que cette hydre croist, la force & le courage de ce Prince se multiplient. C'auroit esté un triomphe tres-glorieux de resister à tant de Puissances unies; mais sa pieté obtient du Dieu des Armées des Victoires pleines de merveilles, qu'il n'attendoit pas de son bras. M^r Dacier s'étendit
en

ensuite sur les esperances
que nous devons concevoir
d'une guerre, entreprise pour
dissiper une Ligue injuste ,
pour proteger un Roy préci-
pité du Trône, & pour assu-
rer le triomphe de la Reli-
gion , & dit que plus cette
Ligue s'efforçoit de ranimer
son courage , pour avoir re-
pris une seule de ses places,
après sept années de mauvais
succés , plus elle nous faisoit
voir la fierté & l'assurance
que nous devoient donner
tous nos avantages.

Après que M^r Dacier eut
Janvier 1696. T

218 MERCURE

achevé son Discours , M^r l'Abbé de Clerambault , alors Chancelier de l'Academie , luy répondit d'une manière , qui fit connoître qu'il estoit tres-digne de se trouver à la teste de cette celebre Compagnie. Après avoir fait l'éloge de feu M^r l'Archevesque de Paris , dont la perte estoit également grande pour l'Academie & pour l'Eglise , il dit que si la sagesse du Prince avoit réparé pleinement celle de l'Eglise , pas le choix d'un sujet , dont le mérite & la vertu ne

luy laissoient rien mesme à souhaiter, on pouvoit dire que la perte de l'Academie n'estoit pas moins heureusement réparée par un Confrere aussi fameux dans les lettres que M^r Dacier, qui avoit esté formé au bon goût par les plus grands Maistres. Il parla de ses Traductions élégantes, de ses sçavantes Remarques, & de l'art merveilleux qu'il avoit trouvé de nous rendre faciles & aimables, ces Connoissances abstraites recueillies des Monumens de l'antiquité, ou

T ij

renfermées jusqu'icy dans les Ecrits de quelques Sçavans obscurs. *Heureux*, dit-il, dans des Recherches si laborieuses d'avoir pour Compagne une Personne qui fait tant d'honneur à son sexe & à nostre siècle. Cet éloge fit plaisir à tout le monde. Et qui ne connoist pas le merite de l'illustre madame Dacier. M^r l'Abbé de Clerambault ayant ensuite félicité ce nouveau Confrere de l'heureux engagement où il se trouvoit d'asseurer la perpetuité de son nom, en exerçant son éloquen-

ce sur un sujet véritablement digne d'elle ; Ce ne peut estre , continua-t-il , que Louis le Grand nostre Auguste Protecteur , si élevé au dessus des autres hommes , par le rare concours de tant de perfections ; & quoy que la grandeur , & s'il faut ainsi dire , l'immensité de la matiere , soit redoutable aux plus grands Maistres , soutenüe néanmoins de cette longue habitude contractée par vos veilles avec tant de Heros , vous pourrez plus aisement instruire la posterité des merveilles de son regne. La parfaite connoissan-

T iij

222 **MERCURE**

ce de leurs differens caractères , vous donnera lieu d'en tracer de plus vives images en sa personne & si la superiorité avec laquelle ce Prince possède toutes les vertus de ces grands Personnages , vous empesche de le faire connoître avec assez d'exactitude ; ce sera du moins de la maniere la plus approchante de la verité. Ces deux Discours s'attirerent de grands applaudissemens d'une Assemblée fort nombreuse ; & je ne doute point que le peu que je vous en envoie un extrait , ne vous donne beau-

GALANT. 223

coup d'envie de les voir dans toute leur estendue. Ils se debitent chez le Sieur Coignard , Libraire de l'Academie , à la rue Saint Jacques.

Je vous envoie une Fable de M^r Diereville. Vous n'avez rien veu de sa façon qui ne vous ait plu. Ainsi je ne puis douter que vous ne la lisiez avec plaisir.

T iij.

**LE HIBOU;
ET LES VAUTOURS.****FABLE.**

DAns un Hameau certain
Hibou,
Né sous le Signe de Saturne,
Et qui ne voit le jour que par un
trou,
Fut rencontré dans sa course no-
cturne,
Par deux Vautours d'un naturel
filon.
Cet Oiseau de mauvais augure
Venoit de faire sa capture
Dans les Villages d'alentour;
Les deux Vautours cachez sous un
toit de masure

GALANT. 225

*L'attendoient à dessein de luy joüer
un tour.*

*La piece fut executée
Ainsi qu'elle estoit concertée.*

*Ces Vautours sont intelligens,
Ils avoient sceu prendre le temps
Que la nuit n'estoit pas trop
brune,*

*Et qu'aidez du clair de la Lune,
Et de mille autres feux encor plus
éclatans,*

*Le Hibou couvoit la fortune
De ne pas échaper à leurs soins vi-
gilans.*

*Ils faisoient trop bien sentinelle,
Le Hibou vient; à son aspect
Les deux Vautours sur luy tombent
d'un seul coup d'aile,
Et luy faisant sentir & la serre &
le bec,*

*Ils le firent trembler d'une frayeur
mortelle.*

228 MERCURE

*D'où viens-tu, dirent-ils, vilain
Oiseau de nuit ?*

*C'a, donne ta proye, & sans bruit,
Sinon, gare une fin tragique.*

*Le pauvre Hibou sans réplique,
Fait à l'instant ce qu'on lui dit.*

*Ce n'est pas cependant sans peine,
Mais les deux Vantours en ba-
leine,*

*De ce butin peu satisfait,
Recommençant sur nouveaux
frais,*

Ne lui laissent pas une plume.

Ah, quel excès de cruauté !

*En hiver, c'est assez pour gagner un
bon rime.*

*Le Hibou dans sa nudité,
De colere & de rage écume
De se voir ainsi maltraité.*

*Après un tel outrage,
Il entend les Vantours.*

GALANT. 129

Luy faire en leur langage

A peu près ce discours.

*Depuis longtemps dans ces re-
traites*

Te donnant des airs d'Epervier,

Tu poursuis certaines Fauvettes

Qui ne sont pas de ton gibier.

*Toy qui n'es destiné que pour faire
la chasse*

*Aux rats , aux mulots , aux
souris ;*

Vilain Hibou, de ton audace

Tu viens de recevoir le prix.

*Va dire à tes pareils ta funeste
aventure.*

*A ces mots, les Vantours s'élancent
dans les airs,*

*Et le Hibou confus d'un si honteux
revers ,*

*Cherche pour se cacher la première
masure.*

228 MERCURE

*Il y trouve d'autres Oiseaux
A l'abry de l'àpre froidure,
Qui voyant sa sotte figure,
L'agassent par des cris nou-
veaux.*

*Alors chacun d'eux l'environne,
Mais après l'avoir bequeté,
Touchez de voir comme il frif-
sonne,*

*De ses plumes chacun luy donne
De quoy couvrir la nudité
De sa biboutique personne.*

5

*A voir les Vantours sans quar-
tier*

*Plumer le Hibou de ma Fable,
Pour éviter un sort semblable,
Chacun doit faire son métier.*

Il n'y a rien de plus extraordinaire que ce qui est arrivé depuis quelque temps à un Cavalier plein de mérite, dans une des principales Villes du Royaume. Il sortoit d'une famille aussi noble qu'ancienne ; & il estoit né avec des inclinations qui répondoient à cet avantage. Comme rien ne contribuë tant à former l'esprit & les mœurs que les voyages , & que son pere luy avoit laissé assez de bien pour pouvoir fournir agreablement à cette dépense , il employa qua-

232 MERCURE

tre ou cinq années à voir les Cours étrangères ; & il en revint avec des manieres dégagées entièrement des airs rudes & grossiers qu'on reproche à ceux qui ne sortent point de la Province. Tous ses Amis luy marquerent une grande joye de son retour , & il crut ne devoir songer qu'à jouir à l'avenir d'une vie tranquille. Son bon goût , la politesse & sa complaisance pour les Dames luy donnerent un accès facile chez toutes celles qui se distinguoient par quel-

que endroit. Quoy qu'il contrast des douceurs à la plupart, & qu'il en fust écouté avec plaisir, il ne laissa pas de les voir toutes assez indifferemment pendant plusieurs mois : mais enfin il estoit de sa destinée de perdre cette indifférence. Son étoile l'entraîna chez une jeune personne d'une beauté vive, qu'il estoit fort difficile de voir, sans prendre pour elle les sentimens qu'inspire l'amour. Elle joignoit à une humeur des plus enjouées une adresse mer-

232 MERCURE

veilleuse pour se rendre aimable à ceux qu'elle vouloit engager; & tout ce qu'elle disoit, estoit soutenu d'un feu d'esprit, qui donnoit toujours à la conversation un agrément incroyable. Aussi avoit-elle une grosse cour, qu'elle avoit grand soin de s'attirer, faisant consister sa gloire à se voir des adorateurs en grand nombre. Plus elle en avoit, plus elle applaudissoit à ses charmes; & vous jugez bien qu'étant de ce caractère, & sachant l'estime où le Cavalier estoit, elle eut grande

attention à n'oublier rien pour s'asseurer sa conquête. Elle y réussit admirablement, & le Cavalier charmé du progrès qu'il s'appercevoit que ses soins faisoient de jour en jour dans son cœur, devint en fort peu de temps le plus amoureux de tous les hommes. La Belle ravie de ce triomphe qui ne pouvoit que luy estre glorieux, tâcha de se mettre en estat d'en profiter par toutes les complaisances qui pouvoient flatter le Cavalier. Elle ne luy cachoit point qu'elle avoit

Janvier 1696. V

236 MERCURE

pour luy les sentimens qu'un amour qui plaist doit faire naistre , & dès qu'il marquoit de la jalousie pour quelque Rival, ce Rival étoit aussi-tost sacrifié. Il n'y avoit rien de plus engageant que cette conduite, aussi en tira-t-elle un grand avantage , en disant au Cavalier , que son Pere demandoit qu'il s'expliquât, pour faire cesser les bruits qui couroient qu'elle n'avoit des yeux que pour luy, & que peut-estre il ne la voyoit que par en amusement qui ne devoit rien

produire. Le Cavalier amoureux au dernier point, luy protesta qu'il n'avoit cherché à toucher son cœur que dans des vœux legitimes, qu'il estoit prest de luy en donner des marques, & que le plaisir de s'unir à elle par des liens que l'on ne püst rompre, seroit pour luy le bonheur suprême. La Belle luy dit cent choses flatteuses, & ménagea si bien son esprit, que deux jours après elle l'obligea de se declarer avec son Pere. C'estoit un homme qui entendoit admirable-

V ij

276 MERCURE

ment ses intérêts , & qui voyant le party avantageux pour sa fille , chercha à conclure sans aucun retardement. Le Cavalier en montra beaucoup de joye ; mais il fut contraint de demander le délai d'un mois pour faire venir le consentement d'un Oncle dont il devoit hériter , & qui demeuroid dans une Province fort éloignée. Il se tenoit d'autant plus certain de l'obtenir , qu'ayant passé chez luy quelque temps au retour de ses voyages, cet Oncle l'avoit prié de ne

point tarder à faire choix d'une femme, avec qui il pût s'assurer. de vivre heureux. Le terme d'un mois parut long au Pere , & voulant avoir des assurances précises, il ne l'accorda , qu'à condition qu'on signeroit toujours des articles avec un dedit de dix mille francs. Le Cavalier consentit à tout. Les articles furent dressés & signés, & l'on arresta que l'on tiendrait la chose cachée, jusqu'à ce qu'on eût réponse de l'Oncle. Cependant l'attachement que le Cava-

238 MERCURE

lier avoir pour la Belle fans bruit par tout, la plupart des Dames qu'il continuoir de voir, luy firent une espeece de raillerie sur le pouvoir qu'il donnoit sur luy à la beauté, puis qu'il rendoit tant de soins à la plus coquette de toutes les filles. Les Portraits desagréables que chacune luy en fit selon son genie, plus ou moins porté à découvrir ce qui est blâmable, blessèrent sa délicatesse, mais il eut encore bien plus à souffrir quand on ajouta tout d'une

voir, qu'il ne falloit pas estre surpris qu'elle eût une grosse Cour ; qu'elle écoutoit sans aucune distinction de merite tous ceux qui luy en con-
toient ; que c'estoit un seur moyen pour avoir beaucoup d'Amans, mais que rarement on trouvoit par là un Epou-
seur, à moins que quelque Etourdy ne vinst donner dans le piege. Le Cavalier touché au vif du reproche, commen-
ça d'apprehender d'estre l'E-
tourdy qui s'estoit impru-
demment laissé surprendre à l'éclat de la beauté. Il ouvrit

240 MERCURE

les yeux sur sa conduite, & sa passion s'affoiblissant par le dépit de se voir la dupe d'un amour trop prompt & trop aveugle, il ne trouva plus la mesme personne qui luy avoit jusques-là paru toute aimable. La complaisance qu'elle avoit de répondre avec enjouement à tout ce qu'on luy disoit de flateur, luy fit une peine qu'on ne sçauroit exprimer. Il la voulut obliger à prendre un air sérieux sur ces sortes de douceurs, qui ne devoient plus luy plaire, puis qu'elle s'estoit résolue à se donner

GALANT. 241

toute à luy ; & comme elle cherchoit à le mettre sur le pied d'un Mary commode , elle répondit que les femmes ne renonçoient jamais au plaisir d'estre louées , & que luy-mesme il devoit s'en faire beaucoup , de voir qu'on la trouvast belle & toute brillante , puisque les eloges qu'elle recevoit , faisoient connoistre qu'il estoit d'un fort bon goust de l'avoir choisie pour Femme. D'ailleurs , elle pretendoit que le mariage seroit bien gesnant , si en prenant un

Janvier 1696.

X

242 MERCURE

Epoux , il falloit cesser de vivre agreablement avec ses amis. C'estoit s'avouer coquette elle-mesme , que de laisser échapper ces sentimens , mais il y eut encore plus. Le Cavalier qui voulut approfondir la conduite, apprit de divers endroits qu'elle avoit eu des galanteries secretes , qui en mettant sa vertu en doute , avoient fait un tort irreparable à sa reputation. Elle avoit disparu tout d'un coup dans ces temps-là , & son absence

GALANT. 243

quelque couleur que l'on eût
pû luy donner, estoit tou-
jours demeurée suspecte. Le
Cavalier aimoit trop la gloi-
re, pour vouloit encore écou-
ter après cela l'amour aveu-
gle qui l'avoit seduit. Il re-
solut de ne plus jamais son-
ger à la Belle ; & le premier
dessein qu'il forma, ce fut
de voyager de nouveau, &
de s'éloigner d'un lieu où il
avoit pris un engagement
qui luy faisoit honte ; mais
le dédit des dix mille francs
qu'il avoit signé, ne luy per-
mit pas de l'exécuter. Il fal-

X ij

244 MERCURE

loit sortir de cette affaire ; & ce n'estoit pas une chose aisée. L'embarras d'esprit où il se trouva , ayant donné quelque atteinte à sa santé , il fut obligé de garder la chambre pendant huit jours , pour quelques remèdes. La Belle qui l'alla voir quelquefois , s'ennuyoit presque aussi-tost avec luy , rien n'estant moins de son goust que l'entretien d'un malade , & il sçavoit que loin que son mal la tint inquiète , elle recevoit des visites agréables où elle exerçoit sa belle

humeur. Cependant le temps s'avançoit toujours , & le Cavalier avoit reçu le consentement qu'on attendoit pour faire le mariage. Il s'épuisoit tous les jours à imaginer quelque moyen de le rompre ; & enfin rien ne luy parut plus seur pour cela , que de se faire croire accablé de dettes. Le remede estoit un peu violent , puisqu'il ne s'en pouvoit servir sans éclat : mais enfin rien ne luy sembloit facheux pour se tirer du mauvais pas où il s'estoit mis. Il alla trouver

246 MERCURE

le principal Juge de la Ville, qui estoit de ses amis, & de concert avec luy, il se rendit prisonnier. Le bruit courut par tout dès le lendemain qu'un creancier l'avoit fait arrester pour mille écus ; & que s'il ne donnoit ordre à le satisfaire promptement, il estoit à craindre qu'on ne le retinst pour des sommes plus considerables. La pluspart de ses amis qu'il avoit en fort grand nombre, s'empresserent à luy aller offrir le secours qui luy pouvoit estre necessaire. Vous

jugez bien qu'il refusa tout, n'ayant en effet besoin de rien. La nouvelle de son emprisonnement fut un fort grand sujet de surprise pour le Pere de la Belle, qui s'alarma de ce qu'on disoit, & qui commença à se repentir de s'estre engagé avec un homme, dont les affaires pouvoient n'estre pas dans l'ordre. Il ne put se dispenser d'aller apprendre de luy ce qu'il falloit faire pour le mettre en liberté. Le Geolier qu'on avoit instruit, demanda en le voyant, s'il ve-

248 MERCURE

noit empêcher comme les autres , qu'on ne fît sortir le Cavalier , & dit que depuis le peu de temps qu'on l'avoit mis en sa garde , il avoit esté déjà recommandé pour plus de dix mille écus. Quel coup assommant pour un homme qui croyoit avoir trouvé un Gendre qui le defaisoit heureusement d'une Fille , dont la garde commençoit à le lasser ! Le Cavalier ne s'expliqua point précisément avec luy sur ce qu'il pouvoit devoir à ses Creanciers ; il prétendit seu-

lement qu'il y avoit beaucoup de difficultez à éclaircir sur toutes les sommes qu'ils luy demandoient , & témoigna estre resolu de demeurer plutoſt prifonnier toute la vie , que de les payer, s'ils ne confentoient à luy en remettre une partie. C'en'étoit pas là le compte du Pere. Il attendit encore quelques jours , & jugeant par les dettes que l'on découvroit du Cavalier , qu'il en avoit encore d'autres qui abforberoient la plus grande partie de fon bien, il luy fit

dire qu'il n'estoit pas raisonnable que les articles qu'ils avoient signez ensemble subsistassent au desavantage de sa fille , pour qui il s'offroit divers partis ; que la connoissance qu'on avoit du mauvais estat de ses affaires devoit suffire pour les rendre nuls , & qu'il seroit bien injuste , s'il pretendoit tirer avantage d'un dédit qui devoit estre sans force , quand le mariage dont il faisoit l'assurance , n'estoit plus faisable entr'eux. Le Cavalier qui ne souhaitoit rien tant que cette ru-

pture , pour laquelle il auroit fait encore pis que de se mettre en prison , ne fit pas le difficile pour consentir à ce qu'on vouloit de luy. On observa les ceremonies accoustumées, le Cavalier fut conduit entre deux Guichets, & un Notaire appelé, dressa un acte , par lequel tout ce que le Pere de la Belle avoit signé avec luy , fût déclaré nul. On n'avoit point sçu jusques là qu'il y eust un engagement de mariage; & on ne put s'empescher de dire en l'apprenant , que la dis-

212 MERCURE

grace du Cavalier ne luy étoit pas entièrement désavantageuse , puis qu'elle le dégageoit du plus grand malheur que pût craindre un honnête-homme. La Belle qui n'avoit jamais aimé qu'elle mesme , se consola aisément de l'aventure avec ses autres Amans. Elle demandoit en plaisantant , si elle n'estoit point obligée d'aller quelquefois tenir compagnie au Cavalier, qui selon les apparences , s'ennuyeroit longtemps dans le lieu où il étoit ; & ce ne fut pas un petit sujet

d'étonnement pour elle & son Père, d'apprendre deux jours après qu'il estoit en liberté. Ses amis ravis de le voir tiré d'affaires, lui demanderent comment il avoit pû en sortir si tost. Il répondit en riant, sans vouloir rien dire davantage, qu'il n'avoit que d'honnestes Creanciers, qui l'avoient laissé aller sur la parole, & que si jamais il s'avisoit de se vouloir marier, il conseilloit à ceux qui y prendroient interest, de s'informer plus à fond de l'état de ses affaires. Copen-

254 MERCURE

dant il eut beau cacher la vérité de l'histoire, on la devina, sur ce que les prétendus Creanciers ne se nommoient point, & qu'il s'estoit trouvé libre, si tost que le dédit des dix mille francs n'avoit plus esté à craindre pour luy. On fit plusieurs contes qui ne furent pas agreables pour la Belle; & l'on dit tout haut, qu'il n'y auroit point à balancer, s'il falloit choisir entre une prison perpetuelle, & le malheur d'avoir à passer sa vie avec la plus grande des Coquettes.

Je vous ay déjà parlé de quelques réjouïssances faites pour la naissance de M^r le Prince de Dombes. La Ville de Thoissis n'a pas oublié de marquer son zele sur cette naissance. Mrs de Ville firent élever un Feu de joye, qui attira un nombre infiny de peuple des environs le 21. du mois passé. L'édifice de ce feu representoit le Temple de la Gloire, dont la Statuë étoit à l'entrée. Elle tenoit par la main un petit Enfant revestu d'une robe royale, & luy monroit dans ce Temple la place qu'il

256 MERCURE

y devoit occuper un jour.
L'Architrave estoit d'un Or-
dre Composite, & sur le fron-
ton on lisoit ces Vers.

*Sans estre prévenu pour ce jeu-
ne Heros,*

*Qui promet à la Dombie un
éternel repos,*

*Il sera sans égal dans la paix,
dans la guerre.*

*Il servira d'exemple aux Prin-
ces de la terre.*

*On le verra paré de ces traits
glorieux,*

*Qui tracent en luy seul son
Pere & ses Ayeux,*

*Les foudres à la main, suivi
de la Victoire,*

*S'en aller à grands pas au
Temple de la Gloire.*

Le même jour, le Principal & les Aggregez du College de la même Ville, firent jouer un feu d'artifice, qui eut un fort grand succès. Au milieu de la façade de ce College, estoit un globe de feu, de deux pieds de diamettre, representant le Soleil dans un mouvement continuel, avec un tres-grand nombre de rayons, tous fort brillans, chacun de plus de trois pieds d'étendue. Au dessous étoient trois Vers latins, écrits en ca:
Janvier 1695. Y

258 MERCURE

ractere de demi pied dans un
cartouche , dont les lettres
paroissoient d'or , à la faveur
de quantité de lumiere qui
estoit derriere le cartou-
che , avec ces quatre lettres
au dessus des Vers , D. C. V. S.
Dombasum Collegii votum so-
lemne.

D. C. V. S.

Vive Pater , puerumque tuum
virtutibus imple.

Cresce Puer , patremque tuum
virtutibus aequa.

Vivite , & è nostris vestros Deus
augeat annos.

Les corniches , tablettes des fenestres , & les cordons de chaque étage , & de la Tour de l'Horloge , qui est en face du College , estoient ornées de lampes ardentes , entre-lassées de fleurs de lis d'or , & des Armes du Prince. A l'entrée du College estoit une grotte ornée de rocaille , de mousse & de buis , d'où sortoit une fontaine de vin , qui jettoit de la hauteur de huit pieds , & retomboit dans un bassin , où le Peuple venoit boire , avec ces deux Vers latins.

Y ij

260 MERCURE

*Plaudite nascenti , juvenes , &
quotquot adestis*

*Haurite , & madent pectora
vestra mero.*

Au milieu de la Place qui est devant le College, estoit un corps d'Architecture de marbre feint, à trois faces de trente pieds de large, d'Ordre Dorique, qui soutenoit une Piramide triangulaire de la hauteur de vingt pieds, qui faisoit avec le corps d'Architecture de dix-huit pieds de hauteur, posé sur un Socle d'un pied & demy, trente-neuf pieds & demy de haut.

Chaque face representoit un Portique avec un attique au dessus. Les pedestaux, les frises, & les pilastres de l'attique paroissoient d'un marbre de couleur d'agate, & les colonnes d'un marbre couleur de feu. Les bases, & chapiteaux, impostes, & archivoltres estoient de marbre blanc. La frise estoit ornée de ses triglyphes, & les metopes contenoient en bas relief des lampes ardentes, cassolettes, basses à feu, & autres ornemens semblables. L'attique renfermoit une table de mar-

262 **MERCURE**

bre blanc couchée en panneaux, & au dessus de l'attique s'élevoit la Pyramide triangulaire, en forme d'obélisque, terminée par le globe du monde. Au devant des faces de l'obélisque, estoient trois Statuës isolées de grandeur colossale. Au dessous du globe qui terminoit l'obélisque, estoient plusieurs lances à feu qui éclairoient ce globe, avec ces mots, qui marquoient que le jeune Prince sera un jour par ses actions heroïques, l'ornement & la gloire du monde. *Splendor*

novus additus orbi. L'obelisque estoit garni de lances à feu, de saucissons, & de fusées de toutes sortes, qui en faisant leur effet representoient une pyramide toute en feu. La premiere faisant face au College, representoit Minerve avec une lance & un bouclier, & ces Vers en faveur du jeune Prince.

Dombe, réjouis toy, dans l'agréable attente

De voir ton jeune Prince instruit dans les beaux Arts

*En sagesse, en prudence, éga-
ler les Césars,*

264 MERCURE

*Et surpasser tous ceux que
l'Antiquité vante.*

La seconde representoit
Hercule combattant une hy-
dre, & à son costé paroissoit
un jeune Enfant, revestu
d'une robe royale, tirant la
peau d'un Lion dont Hercu-
le estoit couvert, pour s'en
couvrir luy-même, avec ces
Vers.

*Cet Enfant du berceau veut
aller à la gloire.*

*Bien tost on le verra parmy
les grands Guerriers,
Au milieu des hazards cueillir
tant de lauriers,*

Qu'en

GALANT. '265

*Qu'en son siecle, il sera l'Her-
cule de l'Histoire:*

La troisiéme representoit
Vulcain dans sa caverne ,
forgeant des armes , tenant
d'une main son marteau , &
de l'autre une foudre sur
l'enclume, avec ces Vers.

*La foudre que je forge à ce
Prince doit plaire ,*

*Rien ne pourra borner sa guer-
riere chaleur ,*

*Et si de ses Ayeux il y joint
la valeur ,*

*Il en usera plus , que l'on n'en
pourra faire.*

Sur la corniche de chaque
Janvier 1696. Z

266 MERCURE

portique estoit une devise. La premiere representoit l'Etoile du matin , avec ces mots, *Splendet ab ortu*, pour marquer que M^r le Prince de Dombes brille dès sa naissance. La seconde representoit le Sagittaire , avec ces mots, *Ad praelia natus*, pour faire connoître que ce jeune Prince estant né sous ce signe, il sera grand guerrier. La troisiéme representoit une main avec une épée , & ces mots, *Ipsam verebitur hostis*. Chaque Statuë étoit garnie de lances à feu dans les endroits

propres; & avoit derriere soy une quaisse de vingt fusées, avec quantité de saucissons au bas. Dans le Globe du monde terminant la piramide, estoit un pot à feu, & sur les trois angles des attiques, estoient d'autres pots à feu qui formoient une espee d'acrotere, avec un vase à lampe ardente. Tout le reste de l'entablement estoit garny de demy pied en demy pied, tant sur la corniche, que sur l'architrave, de lances à feu, chacune accompagnée de deux

Z ij

268 MERCURE

saucissons , & au milieu de chaque frise une girandole à neuf fusées ; les dedans des portiques estoient remplis de petards , de saucissons & autres feux artificiels qui terminerent le feu d'artifice. Cent cinquante fusées furent jettées à la main , les unes à pluye d'or, les autres à étoiles , & les autres en serpenteaux , & un dragon aux armes du Prince , partit du College pour mettre le feu à la machine.

Le Samedy 7. de ce mois, M^r de Montezan, President

à Mortier au Parlement de
Dombes , accompagné de
Mrs Maugas, Penet, Janin,
Conseillers , & de M^r Per-
chon Procureur General, De-
putez de cette Compagnie ,
alla complimenter Monsieur
le Duc du Maine, sur l'heu-
reuse naissance de M^r le Prin-
ce de Dombes. Monsieur
le Duc du Maine estant cou-
vert & assis dans un fauteuil,
& environné d'une foule de
Seigneurs & d'Officiers, ayant
fait admettre les Deputez à
son Audience , les salua
quand ils s'approcherent de

Z iij

270 MERCURE

luy , & se recouvrit aussi tost.
Alors M^r de Montezan prononça le discours qui suit.

MONSEIGNEUR,

L'heureuse naissance du Prince qui doit le jour à V^{ostre} Altesse Serenissime , a comblé de joye , les Peuples de vostre Souveraineté. Animez par leur propre zele , & invitez par l'exemple de vostre Parlement , l'on a veu éclater dans la Dombes des marques sensibles de la plus vive allegresse , & qui jusqu'icy y avoient esté inconnües :

GALANT. 271

Mais quelques grands qu'ayent paru nos empressements, ils n'ont cependant esté que de foibles expressions des sentimens de nos cœurs. Nous avons tous regardé, Monseigneur, le nouveau Prince que le Ciel vient de nous donner, comme un gage certain qui nous assure pour de longues années les mesmes douceurs dont nous joüissons sous le regne de Vostre Altesse Serenissime. Dès vostre avenement à la Souveraineté, vous avez marqué à vos Sujets un genereux desintereusement. Vous estes entré dans le détail des besoins de

Z iij

272 MERCURE

vos Peuples, afin d'y pourvoir dans les occasions. Non content, Monseigneur, de confirmer les Privilèges de vostre Parlement, V. A. S. luy en a accordé de nouveaux. Nous sommes persuadez, Monseigneur, que le jeune Prince sera quelque jour le digne Successeur de vos vertus heroïques, ainsi que de vostre auctorité suprême. Ce changement n'arrivera pas de nos jours, si nos vœux sont exaucez. Nous en avons fait de tres ardens pour la conservation de V. A. S. pendant les dernieres Campagnes, où son intrepidité luy a si souvent

fait affronter les hazards , & exposer une vie qui nous est si precieuse. Votre Parlement, Monseigneur, ne cessera jamais de renouveler ces vœux , & de marquer dans toutes les occasions à V. A. S. sa reconnoissance pour vos bienfaits , son profond respect pour vos ordres , & sa fidelité inviolable.

Monseigneur le Duc du Maine répondit,

Je reçois , Messieurs avec plaisir les témoignages d'affection que me donne mon Parlement , à l'occasion de la naissance de mon fils. J'auray soin que ce Prince

274 MERCURE

soit élevé dans les sentimens que j'ay pour vôtre Compagnie, & j'espère que vous vous en appercevrez un jour avec satisfaction.

Les Deputez furent ensuite conduits à l'Audience de Madame la Duchesse du Maine, qui les receut assise dans son fauteuil. Voicy le discours que luy fit M^r de Montezan.

MADAME,

Nous venons le cœur rempli de joye marquer à V. A. S. de la part du Parlement, combien il est sensible à la naissance du Prince que vous venez de nous donner.

Que nous sommes heureux, Madame, d'avoir veu succeder les plus vifs transports de joye, aux continuelles allarmes que nous causoient les dangereux accidens de vostre grossesse ! Il ne manquoit plus pour rendre nostre felicité parfaite, que de nous voir naistre un Prince qui püst un jour imiter les vertus & la valeur de Monseigneur, & marcher dignement sur les traces glorieuses des Heros dont vous descendez. Le nom des Condez, vos fameux Ancestres, est si connu & si reveré dans le monde, que d'en entreprendre l'éloge, ce seroit affoiblir celui que

276 MERCURE

renferme cet auguste nom. Nous n'oserions non plus, Madame, entreprendre celui de V. A. S. ny parler de ce rare assemblage de charmes & de vertus, qui vous attirent l'admiration universelle. Comme vous estes, Madame, au dessus des loüanges, nous nous renfermerons à vous témoigner de la part de nostre Compagnie ses sentimens respectueux, & nostre parfaite soumission.

Madame la Duchesse du Maine répondit,

Je suis fort sensible, Messieurs à tout ce que vous me dites de la part du Parlement. Je

luy sçay tres-bon gré de l'intérêt qu'il prend au bonheur de mes couches , & d'avoir choisi pour m'expliquer ses sentimens , une personne qui s'en acquitte si bien.

Messieurs les Deputez furent ensuite conduits à l'Audience de M^r le Prince de Dombes. Madame de Malzieu , sa Gouvernante , assise dans un fauteuil , tenoit ce Prince entre ses bras. Elle se leva pour les recevoir, & s'assit aussi-tôt que M^r de Montezan commença à parler, Voicy les termes dont il se servit.

278 MERCURE MONSEIGNEUR.

Le Parlement vient rendre ses profonds respects à V. A. S. & luy témoigner la joye qu'il a de vostre naissance. Il vous souhaite, Monseigneur, de longs jours, & aussi glorieux que ceux du Heros qui doit estre vostre modèle. Vostre éducation estant confiée en de si bonnes mains, nous ne doutons point que Madame vostre Gouvernante, distinguée par son mérite, & sa vertu, ne vous mette souvent devant les yeux tant de grands exemples domestiques. Ses soins remplis de zele, & sa vigilance continuelle, nous font espe-

rer que nos Neveux obeiront à vos loix. Pour nous, Monseigneur, nous aurons toujours pour V. A. S. une soumission parfaite, & un tres profond respect.

Madame de Malzieu se leva pour lors, & se tint toujours debout en parlant. Voicy sa réponse.

Quand M^r le Prince de Dombes, sera en estat de répondre aux sentimens que le Parlement vient de luy témoigner, il ne faut pas douter, Messieurs, qu'il n'en ait en effet beaucoup de reconnaissance. En mon particulier, dans l'honneur qu'on m'a

fait de me confier son éducation, je me feray une obligation particulière de l'élever dans l'estime & la considération que merite une si celebre Compagnie.

Madame de malzieu ayant cessé de parler , remit M^r le Prince de Dombes entre les mains d'une femme de Chambre ; & conduisit Mrs les Deputez jusqu'à la derniere porte de l'appartement du Prince. Ils passerent delà à l'Hostel du maine, où M^r de malzieu , Secrétaire des Commandemens de Monsieur le Duc du maine , &

Garde des Sceaux de la Souveraineté, les regala somptueusement par l'ordre de leur Souverain.

Voicy les noms de quelques personnes considerables mortes à la fin de l'année derniere, & au commencement de celle cy.

Mademoiselle Constance de Bretagne de Clifson. Elle estoit Fille de Claude de Bretagne, Comte de Vertus, Baron d'Avaugour, Gouverneur de Rennes, mort en 1637. & Sœur de M^r le Marquis d'Avaugour, & de la tœuë
Janvier 1696. A a

282 **MERCURE**

Duchesse de Montbazon, mere de M^r le Prince de Soubise.

Dame Claude Nestz. Elle estoit Veuve de Messire Gilles de Ruellan , Seigneur de Tiercent , Maistre des Requestes.

Messire Armand - Nicolas Bruslart, Marquis de la Borde, Sombornon, Malain, &c. Fils de Messire Nicolàs Bruslart, premier President au Parlement de Dijon , & de Dame N. Bouthillier de Chavigny , Fille de Messire Leon Bouthillier, Comte de Chavigny, Secretaire d'Etat, & d'Anne

Phelyppeaux Villefavin.

Messire Gaspard de Gillier,
Conseiller honoraire en la
Grand' Chambre du Parle-
ment.

Messire Julien Coignet,
Seigneur des Clayes, Con-
seiller honoraire au Parle-
ment. Il estoit Frere de M^r
Coignet, Curé de Saint
Roch.

Messire Nicolas Daniau,
Seigneur de saint Gilles, Con-
seiller honoraire en la Gran-
de Chambre. Sa Fille avoit
épousé M^r de Vertillac, Gou-
verneur de Mons.

A a ij

Dame Marie Vidaut, Marquise de Pufignan, morte en sa maison à Lyon. Elle estoit veuve de M^r le Marquis de Pufignan, & Sœur de M^r de la Tour-Vidaut, qui est depuis plusieurs années Procureur General au Parlement de Grenoble, de Madame de Couleur, & de feuë Madame de Pourroy, femme d'un President à Mortier du mesme Parlement de Grenoble. Madame de Pufignan estoit une Dame d'une grande vertu & d'une pieté exemplaire. Elle avoit eu de feu M^r le Marquis

de Pufignan , un Fils & une Fille , qui eftant morts jeunes & fans alliance , les biens de cette maifon échurent à M^r le Marquis d'Arginy , qui prit le nom de Pufignan , & fut tué en Irlande dans les premières années de cette guerre , où il fervoit en qualité de Mefre de Camp du Regiment de Languedoc , & de Brigadier des Armées du Roy. Celle dont je vous apprens la mort , fortioit de la maifon de Vidaut , qui eft une ancienne famille originaire de la Ville de Limoges , où

286 MERCURE

subsiste encore la branche aînée de ce nom. Elle est alliée aux maisons de Bezins , Garnier , de Couleur , Pourroy , Charreton de la Terrière , Molé , Brancas , de Salins , & plusieurs autres. Elle porte *d'azur au Lyon passant d'or , sommé d'une trangle de mesme , & de trois fleurs de lis d'or , rangées en chef.*

Messire Louis Rouillé , Ecclesiastique , Fils de Messire Jean Rouillé , premierement Maître des Requestes & depuis Conseiller d'Etat , & de Marie le Picard , Fille de

Jean le Picard, sieur de Perigny, Avocat General au Grand Conseil, est mort le 9. de ce mois, âgé de quatre-vingt-quatre ans, après avoir mené une vie exemplaire par son humilité, & par la charité envers les Hôpitaux & les Pauvres, à qui il avoit distribué tout son bien de son vivant. Il estoit Cousin germain de Messire Jean Roüillé, à present Conseiller d'Etat, & de feu M^r Roüillé du Coudray, Maistre des Requests.

M^r le Commandeur de Goths. Il estoit âgé de plus

de quatre-vingt. ans , & le plus ancien Chevalier de Malte du Royaume.

Le 3. de ce mois il y eut une promotion d'Officiers Generaux , & Sa Majesté nomma seize Lieutenans Generaux , trente Mareschaux de Camp , & soixante-cinq Brigadiers , sçavoir , trente-trois de Cavalerie , & trente-deux d'Infanterie. Les Lieutenans Generaux qu'on tire toujours du nombre des Mareschaux de Camp , comme on tire ces derniers du nombre des Brigadiers , sont :

M^{rs}

M^{rs} le Marquis de Puissieux,
Fils de feu M^r le Marquis de
Sillery, Gouverneur de Hu-
ningue, & Frere de M^r l'Eves-
que de Soissons.

D'Aubarede, ancien Offi-
cier qui commande dans l'Isle
de Ré.

Le Marquis de Refuge,
Le Comte de Longueval.
Il est d'une ancienne Maison
de Picardie & de Flandre.

Le Comte d'Usson, Frere
de M^r de Bonrepas, Ambas-
sadeur pour le Roy en Dane-
mark.

Le Chevalier de Tessé. Il
Janvier 1696. Bb

290 **MERCURE**

sert en Piémont, & est Cader de M^r le Comte de Tessé, Gouverneur de Pignerol.

De Polastron. Il est Cousin de M^r de Polastron, cy-devant Capitaine des Gardes du Mareschal de la Ferté, Gouverneur de Castilione, en Guyenne, Frere de M^r l'Evêque de Leitoure.

Le Comte d'Artagnan, cy-devant Major du Regiment des Gardes, & Gouverneur d'Arras.

Le Duc de Roquelaure, Fils de feu M^r le Duc de Roquelaure, Gouverneur de Guyenne.

GALANT. 291

**Le Marquis de Crequi, Fils
du feu Marschal de Crequi.**

**Le Duc d'Elbeuf. Il est Fils
de feu M^r le Duc d'Elbeuf,
Gouverneur de Picardie.**

**Le Baron de Bresley. Il est
Francomtois, & estant deve-
nu Sujet du Roy, il a quitté
le service des Espagnols, dont
il estoit principal Ingenieur.**

**Le Chevalier de Gassion ;
Lieutenant des Gardes du
Corps.**

**Le Marquis de Vaubecour,
Gouverneur de Chalons, &
Beaufrere de M^r Amelot, Am-
bassadeur en Suisse.**

Bb ij

292 MERCURE

De Bachevilliers. Il a commandé depuis plusieurs années le Camp des Sablons.

Le Marquis de Barbesfieres. Il est d'une fort bonne maison de Poitou, & commandoit les Dragons dans Mayence.

Les Mareschaux de Camp nommez par Sa Majesté, sont :

M^{rs} le Comte de Toulouse, Amiral de France.

M^r Girardin. Il est Frère du deffunt Lieutenant Civil de ce melme nom, mort Ambassadeur pour le Roy à Conf-

Constantinople. M^r de Vauvray
est aussi son Frere.

M^r de Famechon, Gentil-
homme d'Artois, Colonel
d'un Regiment Etranger qui
porte son nom.

De Poinsegur. Il est Fils de
M^r de Poinsegur, qui a esté
long-temps Mestre de Camp
du Regiment de Piémont,
& Favory du feu Roy.

Le Marquis de Cayeux. Il
est premier Gentilhomme de
la Chambre de Monsieur le
Duc de Chartres, & Fils de
feu M^r le Marquis de Gama-
ches.

B b iij

294 **MERCURE**

**Le Comte de Montgom-
mery, Gentilhomme de Tou-
raine.**

**De Harlus, Colonel d'un
Regiment de Cavalerie.**

**De Magnac, Frere de M^r
Arnolfini.**

Du Rosel.

**De Romainville, Colonel
d'un Regiment de ce nom.**

De Renneville.

**De Villepion. Il est Fils de
Madame Cornuel, & avoit un
Regim. qui portoit son nom.**

**De la Lande, Brigadier de
Dragons.**

**Le Comte de Gramont. Il
est Francomtois, & trois Fre-**

res de ce nom sont Officiers
de Dragons.

Le Marquis de Thoüy,
Gouverneur de Chamberry.

De Renold, Suisse.

De la Vaisse.

De Nanclas,

De Zurlauben, Colonel
d'un Regiment Etranger.

De Boisselot, Gouverneur
de Charleroy. Il a esté Capi-
taine aux Gardes, & a deffen-
du avec beaucoup d'éclat &
de gloire la Ville de Limerik,
en Irlande.

De Saint-Maurice. Il est
Piémontois.

Bb. iiij

296 **MERCURE**

Le Duc de la Rocheguyon.
Il est Fils aîné de M^r le Duc
de la Rochefoucaud , & Gen-
dre de feu M^r de Louvois.

Le Marquis de Hautefort,
Fils aîné de feu M^r le Comte
de Montignac , Premier E-
cuyer de la Reine.

Asfeld l'aîné , Baron de
Bidal. M^r Asfeld , son Frere ,
commandoit dans Bonn , &
il y est mort en se distin-
guant.

Le Comte de Roucy. Il est
Capitaine - Lieutenant des
Gendarmes Ecoſſois , & Fils
aîné de feu M^r le Comte de
Roya.

GALANT.



Le Marquis de Blanche fort, second Fils de feu M^r le marquis de Crequi.

Le Duc de Villeroy. Il est Fils de M^r le mareschal Duc de Villeroy, & a épousé une Fille de feu M^r de Louvois.

Le Duc de Charost. Il est Fils de M^r le Duc de Charost, dont la pieté est si exemplaire.

Le marquis d'Antin. Il a épousé une Fille de feu M^r le Duc d'Uzez.

Le marquis de Surville. Il est Gendre de feu M^r le mareschal de Humieres, & Frere

298 **MERCURE**

de. M^r le marquis de Haute-
fort.

*Les Brigadiers de Cavalerie ,
sont :*

Mrs le marquis de molac.
Il est Gouverneur de Nantes ,
& mestre de Camp de Cava-
lerie.

Manderscheid , Allemand.

Le Comte de Vaillac. Il
est Fils de M^{le} Comte de
Vaillac , cy-devant premier
Capitaine des Gardes , &
premier Escuyer de Mon-
sieur.

De Ligondez, Colonel d'un
Regiment de ce nom.

Le marquis de Valsemé, Capitaine de Chevaux-legers.

Le Duc de Duras, Fils de m^r le maréchal Duc de Duras, Capitaine des Gardes du Corps de Sa Majesté.

De Clermont, Colonel d'un Regiment.

De Vivans. Il est Fils de m^r de Vivans, qui estant maréchal de Camp, fut blessé à la Bataille de Fleurus, & mourut quelques mois après.

Le Marquis du Chastelet. Il est d'une des meilleures maisons de Lorraine, & Gendre de feu m. le maréchal de Bellefond.

300 **MERCURE**

Le Prince Camille. C'est le second Fils de M^r le Comte d'Armagnac.

De Jeoffreville.

Le marquis de Villequier, Fils de M. le Duc d'Aumont, premier Gentilhomme de la Chambre.

Le marquis de Trenel, Fils de M^r le marquis de Paleseau, du second lit.

Le marquis de Coëtenfau. Il est de Bretagne, & Corner-te des Chevaux - legers de Monsieur.

De Beaujeu, Colonel.

Le Prince de Rohan, Fils

GALANT. 201

ainé de M^r le Prince de Sou-
bise.

De Chazeron , Lieutenant
des Gardes du Corps , & Gou-
verneur de Brest , Fils de M^r
de Chazeron , Lieutenant
General.

De Villaine , Enseigne des
Gardes du Corps.

Le Chevalier du Rozel. Il
commande une des Brigades
des Carabiniers.

D'Auriac , Gentilhomme
d'Auvergne. Colonel d'un
Régiment qui porte son nom.

De Puyguion.

De Mezierès , Officier dans
la Gendarmerie.

302 **MERCURE**

D'Achy. Il commande une
Brigade de Carabiniers.

De Vertilly.

De Resigny , Comman-
dant d'une des cinq Compa-
gnies de Carabiniers.

Barfun.

**Le Chevalier de Courcel-
les.** Il commande la qua-
trième Brigade des Carabi-
niers.

D'Esclainvilliers.

Le Duc de Montfort , Fils
ainé de M. le Duc de Chevreu-
se, & Gendre de M. le Marquis
de Dangeau.

Le Comte d'Aubeterre. Il

commande la cinquième Brigade des Carabiniers.

Le marquis de Ganges, Colonel de Dragons.

De Breteuil, Frere de M. de Breteuil, Intendant des Finances, & de M. de Breteuil, Chef d'Escadre de Galeres, Du Breuil.

Il y a eu trente-deux Brigadiers d'Infanterie nommez, sçavoir :

Mrs le marquis de Liancourt, second Fils de M. le Duc de la Rochefoucault.

Le Camus de Blegny, Fils de M^r le Camus, premier Pre-

304 MERCURE

mier. President le la Cour
des Aides.

Pelor, Fils de feu M^r Pelor,
premier President au Parle-
ment de Rouen.

Le marquis de Chemeraut.
Il est de la même maison
que M^r de Barbefieres.

Le marquis de Kerkado.
Il est Breton, & Fils de M^r
de Kerkado, qui a com-
mandé les Gensdarmes ou
Chevaux Legers de la Reine.

De Biron, descendu d'un
Frere du mareschal de Biron.
Il est Colonel d'Infanterie,
neveu du feu mareschal de la

Meilleraye , & a servy en Irlande.

Le Chevalier de Kerkado.

De Saint Pater.

Le marquis de Rochefort,
Fils du feu mareschal de ce
nom.

Le marquis de mornay,
Fils de M^r le marquis de mont-
chevreuil.

Le Duc de Humieres, se-
cond Fils de M^r le Duc d'Au-
mont , & gendre du feu ma-
reschal de Humieres.

Youl, Dañois , Comman-
dant le Regiment de Gul-
denleu.

Janvier 1695.

Cc

306 **MERCURE**

De montroux , Colonel
d'Infanterie Italienne.

Le Chevalier Baüin , Ca-
pitaine aux Gardes.

De Traversonne , Capitai-
ne aux Gardes.

Le Prince d'Espinoy, Gen-
dre de feu M^r le Prince de
Lillebonne , & chef de la
maison de Melun, dont il por-
te le nom & les armes.

D'Orgemont , Neveu de
M^r le maréchal de Catinat.

De Poudens.

Du Gas.

Greder , Frere de M^r Gre-
der , qui a esté fait depuis

GALANT: 307

Maréchal de Camp. On dit Greder Suisse & Greder Allemand , parce que l'un commande un Regiment Allemand, & l'autre un Regiment Suisse.

De Lutrel , Lieutenant Colonel Irlandois.

De Gasques , Lieutenant Colonel de Champagne.

De Puisegur , Lieutenant Colonel du Regiment du Roy.

De Blecourt , Lieutenant Colonel de la Couronne.

Du Tot , Lieutenant Colonel de la Reine.

Co ij

308 **MERCURE**

Paratte, Lieutenant Colonel de Thiange.

De mailoncelle, Capitaine d'Infanterie à Pignerol , & Capitaine d'Ouvriers.

De Villaincourt , Lieutenant Colonel du Perche.

De Vraigne , Lieutenant Colonel de Feuquieres.

Dè marlé, Lieutenant Colonel de Navarre.

Verpel.

Richerand.

Le 6. de ce mois, le Roy fit une seconde promotion d'Officiers Generaux, & nomma un Lieutenant General,

qui fut M^r le Duc de la Ferté,
Fils de feu M^r le Maréchal de
la Ferté ; treize maréchaux
de Camp , & trois Briga-
diers.

*Les Maréchaux de Camp ,
furent*

Mrs de Saily , Gentilhomme
de Picardie , & cy devant
Brigadier de Dragons.

Le Marquis de Courtebon-
ne , Gouverneur de Hedin.

De Rottembourg , Alle-
mand , gendre de M^r Rozen
Mestre de Camp de la Cava-
lerie , Lieurenant General des
Armées du Roy.

310 MERCURE

Le Comte de Druijs, gendre de M^r du Montal.

Le Comte d'Artagnan, Sous-Lieutenant des Mousquetaires gris.

Greder. C'est celui qu'on appelle Greder Allemand. Allemand.

Surbec, Suisse.

De Caraman, Commandant dans Courtray. Il est Fils du fameux M^r Riquer, qui a entrepris le canal de communication des deux Mers, & Frere de M^r Riquer, President à Mortier à Toulouse.

GALANT, 315

De Saint Viance , Lieuten-
nant des Gardes du Corps.

Le Comte de Mongon ,
Mestre de Camp du Regi-
ment des Cuirassiers du Roy,
& gendre de M^r d'Heudi-
court.

De Cavoye , cy-devant
Brigadier d'Infanterie, com-
mandant les Milices de Pi-
cardie.

Phelyppeaux, Frere de M^r
l'Evêque de Lodeve.

Les trois Brigadiers sont,
Mrs Courten , Colonel
Suisse.

De la More , Lieutenant

des Gardes du Corps, & Frere
de feu M^{le} le Marquis de Vate-
ville, Lieutenant General.

De Monthalan, Lieutenant
Colonel du Regiment Royal.

Vous avez içû sans doute
le mariage de M. le Marquis
de Barbezieux, Secretaire
d'Etat, avec Mademoiselle
d'Alegre, Fille de Mr. le Mar-
quis d'Alegre, Maréchal des
Camps & Armées du Roy: Il
se fit l'n. de ce mois, à l'Hostel
d'Alegre, avec une magni-
ficence qui ne se peut expri-
mer. Il y avoit cinq tables
de dix huit à vingt couverts
chacune,

chacune, & jamais l'abondance & la propriété n'ont regné ensemble avec plus d'éclat, tant pour le service des tables, que pour la parure des appartemens; tout cela par les soins de madame la Marquise d'Alegre, qui doit estre naturellement fort magnifique. Elle est Fille de M. d'Inneville, President à Mortier au Parlement de Toulouse. La Maison d'Alegre est des plus considerables. Yves Baron d'Alegre, l'un des plus grands Capitaines de son temps, estoit fort

Janvier 1696. D d

sorty d'une illustre Maison d'Au-
 vergne , & donna des preuves de
 son courage à la conquête de Na-
 ples , sous Charles VIII. & Louis
 XII. Il fut fait Lieutenant Gene-
 ral des Armées d'Italie, & se distin-
 gua avec le Seigneur de Vivarais
 son fils aux journées de Cerignolles
 & Daignadel , & à celle de Raven-
 ne , où ils perdirent ensemble la
 vie. De cet Yves sont sortis les
 Barons de Millaud & le Marquis
 d'Alegre , Grands Maistres des
 Eaux & Forests de France, Prevosts
 de Paris , & Chambellan de nos
 Rois , qui se sont alliez avec les fa-
 milles de Foix , de Chabanes , de
 Bourbon-Carency , de Bourbon
 Besses , de Miolans , d'Estouteville,
 de Mailly , de Baufremont , de
 Prat , Narouillet , d'Aumont , de

GALANT. 315

Laval de Senneterre, de Hautefort, de Fervaque, d'Arcourt, de Bethunes, Selles & du Faz en Normandie, Comte de Maulevrier. La jeune mariée n'a que quatorze ans. Elle est toute charmante, mais son esprit passe encore tous les avantages qu'elle a du costé de la beauté, & il n'y a point de science dont elle n'ait quelque teinture, jusqu'à n'ignorer pas même la Philosophie. Je ne vous dis rien de M^r de Barbefieux, vous ayant parlé en plusieurs occasions de tout ce qui le regarde.

Le Lundy 16. de ce mois, M^r le Duc de Lesdiguières, épousa Mademoiselle de Duras. Ce sont de si grands noms, & ces deux Maisons sont si connues que je ne vous en feray point icy la Genealogie. M^r le

Dd ij

316 MERCURE

Duc de Lédiguieres n'a que dix-sept ans , & à cet âge il a toutes les qualitez qu'on peut souhaiter dans un Seigneur de son rang , & qui a un si grand bien. Mademoiselle de Duras , à présent Duchesse de Lédiguieres , n'a pas encore quatorze ans ; elle a cet agrément , cette taille , & ce grand air qu'on a toujours admiré dans toutes les personnes de son nom. Le Roy signa le Contrat de Mariage à Meudon le Samedi 14. Mr le Marechal de Duras presenta M^{le} le Duc de Lédiguieres à sa Majesté , qui le receut avec un agrément , qui montra qu'Elle voit cette alliance avec plaisir. Aucun preparatif ne fut affecté pour cette Noce ; on estoit bien seur d'une assemblée illustre , sans appeller des étrangers. On n'a ja-

mais veuve de famille qui ait pû assembler à la fois tant de Ducs & tant de Mareschaux de France. Mr le Mareschal Duc de Lorge est frere de Mr le Mareschal Duc de Duras, & sont tous deux Fils d'une Sœur de Mr de Turenne. Ils ont chacun deux filles Duchesses. Mr le Duc de Duras, fils aîné de Monsieur le Mareschal, a épousé l'Heritiere de la Maison de la Mark. Madame la Mareschale de Duras est Ventadour. Madame sa Mere est fille & heritiere de feu Monsieur le Mareschal de Saint Geran, & Madame de Ventadour sa belle-sœur est fille de feu Mr le Mareschal de la Motte. Madame la Princesse de Rohan est Fille de Mr le Duc de Ventadour, & Niece de Madame la Mareschale de Duras. Madame la Du-

Dd iij

318 MERCURE

chessé Douairière de Lésdiguières, est fille unique de feu M^r le Duc de Rez, & Niece du feu Cardinal du mesme nom. Voila de tous costez tout ce qu'il y a de plus illustre & de plus éclatant.

Leurs Alteesses Royales Monsieur, Madame & Madame la Duchesse de Chartres ont rendu visite aux nouveaux Mariez dans l'Hostel de Duras où ils sont logez. Le nom de la Maison de Duras est Durfort. La Terre de Duras est entrée dans cette Maison dans le commencement du quatorzième siècle, par Regine Goth, Niece du Pape Clement V. On donnera au Public dans peu de temps une Genealogie exacte, & une filiation bien suivie de cette illustre Maison. On n'en avoit jamais pû trouver l'origine ; mais

après de grandes recherches, on prouve par des Actes originaux, tirez des plus anciennes archives du Royaume, qu'elle vient d'un cadet des anciens Comtes de Foix, qui eut pour son appanage les Villes de Durfort, de Fanjaux & autres. & qui porta toujours le nom de Durfort, & le laissa à ses descendants, dont la suite est bien prouvée.

Le 18 M^{re} le Duc d'Uzez épousa Anne-Hippolite de Grimaldi, Fille de M^{re} le Prince de Monaco, & M^{re} l'Archevesque de Paris fit la cérémonie des Epousailles dans la Chapelle du Palais Archiepiscopal. Il est Fils de feu M^{re} le Duc d'Uzez, & petit fils de M^{re} le Duc de Montausier, dont Madame la Duchesse d'Uzez estoit la Fille. M^{re} le Duc d'Uzez son Frere, ayant esté tué

Dd iij

320 MERCURE

daps une de nos dernieres Campagnes, & un Abbé, son autre Frere, estant mort, il est demeuré seul Heritier de cette Maison. Je vous en ay si souvent parlé, qu'il ne me reste plus rien à vous en dire. Mademoiselle de Monaco est Fille de Mr le Prince de Monaco, & d'une Fille de feu Mr le Mareschal de Grammont, & par consequent Cousine de Mr le Comte de Guiche, Fils de Mr le Duc de Grammont, qui a épousé une Fille de Mr le Mareschal Duc de Noailles, & c'est à cause de cette alliance que ce Mareschal avoit une procuration de Mr le Prince de Monaco, pour tout ce qui pouvoit regarder ce Mariage.

Il s'en est fait deux autres dans le mesme temps, l'un de Mr le

Marquis de Jansson, Neveu de Mr le Cardinal de Jansson de Forbin, qui a épousé Mademoiselle de Virieu, Fille de feu Mr le Marquis de Saint André. Virieu, premier President au Parlement de Grenoble, & l'autre de Mr le Marquis de Mornay, Fils aîné de Mr le Marquis de Monchevreuil, qui a épousé Mademoiselle du Gué.

Les prises que les Armateurs de Saint Malo ont faites depuis le commencement de cette guerre, sont si considérables, qu'elles rendront pour jamais le nom de cette Ville-là immortel. Un si grand nombre de Prises ayant produit de grosses sommes pour les droits de Mr l'Amiral, ce genereux Prince en cette consideration, a fait present à la Ville de Saint Malo, de douze

322 MERCURE

pièces de Canon de trente-six livres de balle, & de douze de quarante-huit. Ce Prince qui n'avoit encore tenu table qu'à l'Armée, la tient depuis quelques mois avec une magnificence digne de son Sang, mais la bonne chère y touche moins que ses manières honnestes & prevenantes dont on est charmé. Il estoit aisé de s'imaginer qu'avec la bonne éducation qu'il a eue, il deviendroït un jour le charme de la Cour. Il tient aussi appartement, & le plaisir de le voir y attire beaucoup de monde.

L'intrepidité des François paroît en toutes sortes d'occasions. Il y a quelque temps qu'une petite Fregate de huit pièces de canon, presté à entrer dans la rade du Havre, fut rencontrée par quatre Vaisseaux

ou Fregates Angloises , deux de
 quarante pieces de canon , & deux
 autres de dix huit. Elle se battit
 longtems en retraite , tâchant de
 gagner Fescamp. Lors qu'elle estoit
 prestee d'entrer dans le Port , la ma-
 rée luy manqua , & il fallut rester
 dans la rade. Le combat se renou-
 vella , & la petite Fregate , soute-
 nuë du feu d'un petit Fort , où il y
 avoit quatre pieces de canon , se
 battit avec une bravoure extraordi-
 naire. Elle essuya plus de deux cens
 coups de canon , & endommagea
 un gros Vaisseau Ennemi , qui ayant
 receu plusieurs coups sous l'eau , fut
 obligé de se mettre à la bande afin
 d'y remédier. Les autres également
 endommagez dans leurs manœu-
 vres , se virent contraints de gagner
 la haute mer. La marée revint , &

324 MERCURE

la petite Fregate entra dans le Port de Fescamp. Elle estoit commandée par Mr Monnier Capitaine, ayant Mr le Chevalier de Pont S. Pierre pour Lieutenant, & Mr le Chevalier d'Espinay son Cousin, pour Enseigne. Ce dernier est Fils de Mr le Marquis d'Espinay, Ainé & Chef de la Maison d'Espinay Saint Luc. Il est d'une valeur extraordinaire, & alla il y deux ans enlever sous le canon de Malgue un gros Navire marchand, défendu par quatre Vaisseaux de guerre. Il estoit dans une Chaloupe avec huit autres Gardes Marine. A Palamos, il monta le premier à l'assaut, & emporta une Demilune.

La Barbe estoit le mot de l'Enigme du mois passé, & ceux qui l'ont trouvé sont, Mrs Henry le Jeune,

du Bureau du Papier de la Douane ;
 Demoncour le Fils : Bonnard de
 l'Evêché d'Angoulême ; du Faulx
 de la Ville d'Evron : Bardet de l'Ho-
 pital du Mans : l'Abbé de Valieux
 de Nantes : du Cornier de ladite
 Ville, demeurant à Paris : de Perthes
 de Reims de la rue S. Germ. l'Au-
 xerrois, & Benoist de ladite Ville &
 de la même rue : Hellant le jeune :
 le Gendre de la rue Guenegaud : le
 Commissaire d'Art. de la rue des
 Poitevins : le gros Contrôleur : le
 Galant de la rue S. G. l'Auxerrois :
 le Duc de Rouen du Parvis N. D. le
 Rev. Pere logé au Luxembourg : le
 Chapelain de S. Jacques S. Chr. le
 Docteur, & son petit Coq réveille-
 matin du Cloistre S. Jacques de la
 Boucherie : le petit Coq Réveil-
 matin : le Sedentaire de la Rochelle :

326 MERCURE

le Solitaire de Rouen, & son aimable Aminte de la Rue noble ; le dolent Bourguignon ; le joly Pierrot de Falaise : Morphée de la rue des Saints Peres : la Fleur des jardins du Cloistre S. Benoist : le Friquet & la Fauvette de Romainville : Tantet & de Courcy : du Riez, fleur de Belancour : Caisses fleur de Reaucourt : de Saint Germain de Dol en Bret. de la Grave : Bernot d'Anthun : l'Oedipe de Bourgogne : Gliscot de Naante : le Chevalier de Lusches. Mesdemoiselles, la spirituelle Turpin la jeune de Rouviere ; Jeanne-ton Pouffard de Tonnerre, & Verrier de la rue du Roule ; la belle Marie-Anne ; la jeune Veuve devoie du miroir de Vertu : les trois Sibilles du Rendez-vous, & le petit Mouton du même lieu : la belle Cathé-

rine de la rue Quinquempoix : la
belle Portugaise ; la belle Polonoise
la jeune Mariamne de la rue de Ber-
nou ; Cagnard de S. Quentin ; An-
gelique Dordela , de Ligny en Bar-
rois , Javotte & Mayette , du Pavil-
lon de Picardie ; Pelicier de Soissons
& du Four de Roüen.

L'Enigme nouvelle que je vous
envoye est pleine d'esprit , & meri-
te l'application de vos Amies , pour
en découvrir le sens.

ENIGME.

J Habite un sombre lieu d'un ac-
cès difficile.

Lorsque l'on veut m'en faire dé-
loger

On va chercher un Etranger ,

En cela plus que vous habile,

328 MERCURE

*Alors, rendu semblable en partie à
l'Amour,*

*Il m'attaque, il m'abat, & fier de
sa Victoire,*

*Si-tost qu'il apperçoit le jour
Il chante à haute voix ma défaite
& sa gloire.*

Les paroles de la Ritornelle que
j'ay employée dans cette Lettre, &
qui commence par

Un soir dans une grotte obscure,
ont esté trouvées si agreables, qu'un
second Musicien des plus habiles
que nous ayons a voulu aussi les met-
tre en air. Ainsi je vous les envoie
notées de sa composition, afin que
vous ayez le plaisir de juger du ge-
nie de l'un & de l'autre, par la diffe-
rence de leurs caracteres.

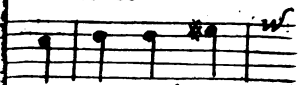
Nous sommes dans un temps ou
les Muses aiment à se familiariser

GALANT. 329

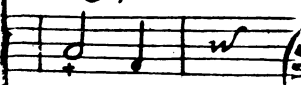
avec les Dames. Il est aisé de le voir



niveau le



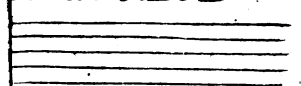
re, Les plaintes



n-ga-ge,



si c'est ba-di



enc
du-
est
d'i-
e à
ion
ient
r la
atu
ion
Ma-
ons,
rque
enie
coup
l'elle
de
ips la
l'elle

328 MERCURE

Alors rendu semblable en partie à

avec les Dames. Il est aisé de le voir par le Recueil de Poësies galantes que Madame de Saintonge vient de nous donner. Le premier Ouvrage de cet excellent Recueil est le *Ballet des Saisons*, qui a servi d'idée à celui qu'on a fait paroître à l'Opera, depuis peu de temps. Si on s'étoit servi de ses Vers, ils n'auroient sans doute fait qu'en augmenter la beauté, puis qu'ils sont aisez, naturels, & tres-chantans. Tout ce qu'on y lit ensuite, Idilles, Elegies, Madrigaux, Epigrammes & Chançons, est du mesme caractere, & marque la fécondité & la delicateſſe du genie de cette Dame, qui fait beaucoup d'honneur à son Sexe. C'est d'elle que sont les Opera de *Didon*, & de *Circé*, qui ont attiré si longtemps la foule. Il ne faut pas s'étonner qu'elle

Janvier 1695.

E c

330 MERCURE

ait de si beaux talens , puis qu'elle est Fille d'une Mere , qui est tout esprit. L'Arioste Moderne , & plusieurs autres ouvrages qui ont tous esté reçus tres-favorablement du Public , en sont une preuve. *Les Poësies galantes* de Madame de Saintonge , se debitent chez le Sr Jean Guignard , Libraire , à l'entrée de la grande Salle du Palais.

Il y avoit plus de soixante ans qu'on n'avoit eu aucune Traduction de la *Vie de Garzman d'Alfarache* , Original Espagnol , universellement estimé. Il vient d'en paroistre une nouvelle , que les Curieux pourront lire avec plaisir. Elle est divisée en trois tomes , & chaque tome est embelly de figures. Ce n'est que la vie d'un Gueux , mais ce Gueux sçait raisonner , & debite une Morale qui ne

peut estre que fort utile. Mathieu Alleman, qui en est l'Auteur, n'a eu en vûe que le bien public. Les Enfans apprendront dans cette histoire combien ils sont obligez à leurs Parens, qui en prenant soin de leur éducation, leur montrent de quelle maniere ils doivent se gouverner dans le monde, & les Peres y apprendront à leur tour l'application qu'ils doivent avoir à détourner leurs Enfans de l'oïveté, qui les fait tomber dans toutes sortes de vices, quand on neglige de cultiver leur esprit, & qu'on les abandonne trop à leur panchant. Je n'ay rien à vous dire du Traducteur qui m'est inconnu, sinon que son stile est naturel, & proportionné à la matiere qu'il traite. Ce livre se vend dans la grande Salle du Palais, chez le fleur

Ee ij

Brunet Libraire , qui debite presentement la pluspart des plus agreables nouveautez

La veuve du sieur Claude Thiboust & le S^r Esclassan, Libraire ordinaire de l'Université de Paris, ont fait paroistre depuis quelques jours un Ouvrage fort estimé parmy les Scavans. C'est une nouvelle Geographie, en Vers Latins & en Prose Françoisse, avec des Remarques sur les lieux les plus difficiles de l'Histoire, Geographie, & Chronologie. La lecture de cet Ouvrage donne beaucoup de plaisir. Comme la Fable y est parfaitement bien expliquée, la jeunesse en peut tirer de grandes utilitez. Il est de M^r l'Abbé de Lionniere, Licentié en Theologie, dont le nom & le merite sont connus par plusieurs autres Ouvrages qu'il a donnez au Public. Son Tableau de l'Eglise qu'il a dedié au P. de la Chaise, & qui se vend chez le S^r Couterot rue Saint Jacques, au bon Pasteur, n'est pas le moins considerable.

Jâmais la foule n'a esté si grande aux divertissemens publics que depuis que l'hyver a commencé. Les trois Theatres ont toujours esté remplis, & l'Opera de Jason a succédé au Ballet des Saisons. La Musique de l'un & de l'autre, est de Mr Colasse, excepté les airs de Violon du Ballet des Saisons, qui sont des anciens Ballets de feu Mr de Lully, & qui ont esté faits avant l'establissement de l'Opera. La Foire de Saint Germain a paru à l'envy sur le Theatre François, & sur celui des Italiens. Son Altesse Royale Monsieur a donné deux Bals avec toute la magnificence qui accompagne toujours tout ce que fait ce Prince. Monseigneur s'est rendu au Palais Royal, pour prendre ce divertissement, & la foule des Masques a esté très-grande.

J'attens à chaque moment ce qui aura esté décidé touchant le prix qui doit estre donné au meilleur Sonnet fait sur le Bouts-rimez qui ont esté proposez, il y

324 MERCURE

à trois mois à la gloire de Madame la Princesse de Conty. Comme les Juges sont d'une distinction, à ne pouvoir être pressés, vous ne trouverez ce Sonnet victorieux que dans ma Lettre de Février.

Je vous apprendray cependant que la celebre Compagnie des Lanternistes de Toulouse, continuant à proposer tous les ans des rimes à remplir à la gloire de Sa Majesté, a marqué celles-cy pour cette année dans le Programme qu'elle a fait imprimer sur ce sujet.

*Sublime, Candeur, Splendeur, Anime,
Crime, Ardeur, Grandeur, Victime,
Mutins, Destins, Etrouffée,
Flots, Trophée, Complots.*

Le Prix sera donné à la Saint Jean prochain, & ceux qui y prétendront auront soin d'accompagner leurs Sonnets d'une Priere pour le Roy, en quatre Vers, suivis d'une Sentence en latin, de mettre au bas de la page, leur pays & leur nom cachetez, ou dans une lettre séparée, le



GALANT. 37

tout sous la même enveloppe. Il faut que huit jours avant la distribution du Prix, les paquets soient rendus à leur adresse à Toulouse, chez M^r Seré à la Place de Roaix, & qu'ils soient francs de port, si on veut qu'ils soient reçus.

Je ne vous dis rien des Affaires générales de l'Europe, & remets au mois prochain à vous parler de leur situation, quand celles d'Angleterre seront plus avancées. Je suis, Madame, vostre, &c.

A Paris, ce 31. Janvier 1696.

T A B L E.

P

Relude

Prière pour le Roy. 5

Feste celebre à Avignon. 17

Réponse sur l'origine des Fleurs de Lis. 31

Lettre sur l'origine du mot de Payen. 69

Eloge des Dames. 77

Serment presté par M^r le Marquis de Dangeau. 88

Estrennes ingenieuses presentées à Monseigneur le Duc de Bourgogne. 98

Eloge de M^r l'Evesque de Limoge. 113

TABLE.

<i>Histoire du Capitaine S. Jean.</i>	110
<i>Ceremonies observées au Mariage du Prince Royal de Danemarck.</i>	114
<i>Devises présentées à M l' Archevêque.</i>	133
<i>Madrigal sur le Portrait de M Fagon.</i>	137
<i>Cargaison des trois Vaisseaux Anglois pris par les Navires le François & le Fortuné.</i>	145
<i>Eloge de Mr l'Abbé de la Trappe.</i>	164
<i>Maison de Forville.</i>	174
<i>Reception de M Dacier à l'Academie.</i>	204
<i>Fable.</i>	224
<i>Histoire.</i>	229
<i>Réjouissances & harangues faites pour la naissance de M le Prince d' Dombes.</i>	255
<i>Morts.</i>	281
<i>Officiers Generaux.</i>	288
<i>Mariages.</i>	312
<i>Combat d'une Fregate.</i>	322
<i>Enigme.</i>	324
<i>Livres nouveaux.</i>	328
<i>Nouveaux Bont-rimez des Lanternistes.</i>	334
L'Air doit regarder les pages 140. & 328.	



